L'AMBASSADEUR DU MOIS

SON EXCELLENCE MONSIEUR JUAN NDONG NGUEMA MBENGONO



MENSUEL DE L'ACTUALITÉ DES PERSONNALITÉS AFRICAINES

LA CLÉ POUR COMPRENDRE L'AFRIQUE

HOMMES d'AFRIQUE Magazine

N° 163 NOVEMBRE 2026

www.hommesdafrique.com

Africa CEMAC : 1500 f.cfa - Other african country : 4$ US - Europe : 4 Euros - Switzerland : 6.50 CHF - America : 6$ US - Morocco : 20 Dhs - Madagascar : 5000 ARIARY

3e SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

CE QUE L'AFRIQUE ATTEND DE POUTINE

AFRIQUE - JUSTICE

LE GRAND REPLI SOUVERAINISTE FACE AUX COURS SUPRANATIONALES



NOTRE INVITE

MOHAMED AZATOTAI

DE L'INGÉNIERIE DES INFRASTRUCTURES À LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT



www.femmesdafrique.com

PANAFRICAN MONTHLY FOR GENDER PROMOTION

FEMMES d'AFRIQUE Magazine













Afrique Zone CEMAC : 1500 fcfa - Autres pays d'Afrique : 4$ US - Europe : 5 Euros - Amérique : 6$ US Maroc: 15 Dh

N° 2 Rue Australia - Imm. N° 04 - Océan - Rabat - Maroc
Tél. : +212 5 37 72 58 31 • Gsm : +212 6 48 82 21 37
Site web : www.femmesdafrique.com

HOMMES d'AFRIQUE Magazine

B.P. 5351 Akwa
Douala, Cameroun
www.hommesdafrique.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
PRÉSIDENTE DU CONSEIL ÉDITORIAL
Samirat NTIAZE
samirat2008@gmail.com
tél. : +212 6 48 82 21 37

Éditeur
SANTIA BUSINESS DEVELOPMENT (SARL)
4 RUE AUSTRALIE. OCÉAN-RABAT - MAROC

Cameroun
JOURNALISTE
Sylvestre Tetchiada
+237 95264115
Tetchiada@yahoo.fr

Bernard BANGDA
tél. : +237 699479271
benberga@yahoo.fr

Joseph KAPO
tél. : +237 7779 4485
kapojoseph@yahoo.fr

Ngaleu Woukogou christelle
tél. : + 237 76026816
Email:chrisngaleu@yahoo.fr

Zacharie Roger MBARGA
mbargaroger@yahoo.fr
tél. : +237 697846674

Nyeck Wilfried junior
tél. : 00237695057925
Email: obonomarie@yahoo.com

Renée MENDY
Directrice Europe et Royaume- Uni
Tel: +44 7931 610916
reneemendy2002@gmail.com

Egypte
JOURNALISTE - REPRÉSENTANT
Eric I. Asomugha
tél. : +20 11é 003 3228

MAROC
Karima Mouhallam
tél. : +212 0642969974
karimamouhallam@hotmail.com

USA
NTIAZE NDONGMO Mohamed
tél.: +1 (202) 823-878 / +12028238783
anelkapresi2010@gmail.com

Eric I. Asomugha
tél. :+1 267 243 9580
achoski@gmail.com
eric@fissonline.com

USA. Sy soire salimata
Sysoire@yahoo.com
+1 (646) 240-1155

Amde Nardos
Adohelnar1@gmail.com
+1 (703) 228-9800

France
Salomon Mezepo
tél. : +33 601 181 652
menaibuc@orange.fr

Suisse
REPRÉSENTANT
METANGMO Patrick
tél. : +41797966656
wtsobgny@gmail.com

Côte d'Ivoire
CORRESPONDANT
Valery Foungbe
tél. : +225 40 40 20 51
v.foungbe@yahoo.fr

Gabon
REPRÉSENTANT
Serge Olivier NziKoue
tél. : +241 07 36 67 65
nzikoue_so@yahoo.fr

Ethiopie
CORRESPONDANT
Teshome Fantahun HASSEN
tél. : +251 91 185 4885
teshomefantahun@gmail.com

Tchad
CORRESPONDANT
Djendorem MBAININGA
Tél.: +235 66271557

Bénin/Togo
JOURNALISTE
ferdinand Gade
Tél. : +228 97 38 61 13 togo
+229 97 84 97 76 Bénin
ferdinandgade@gmail.com

HOUNGBEDJI Cir Raoul.
Tél : (+229) 52 22 72 22
E-mail : houciral@yahoo.fr

Congo Brazzaville
JOURNALISTE
Wilfrid DIANKABAKANA
Tel : +242066922268
Mail : chrislawilla@yahoo.fr

Guinée Equatoriale
JOURNALISTE
Ela Ondo Onguene Clemente
tel. : +240 222 022 315
clementeela@hotmail.com

Jillapia Nestor
tél. : +240222259070

Ghana
JOURNALISTE
Florian Mallely.
Tel +233538449357

TRADUCTEUR
Tsobgni Bruno
tél. : +240 222 24 33 26

Conception
hichampro2020@gmail.com

Imprimerie
Linaprint

Périodicité: Mensuel
Dépôt légal
2013PE0010
ISSN
2028_9944

SOMMAIRE



FOCUS

6-11 3e Sommet Russie-Afrique : Ce que les chefs d'Etat africains recherchent chez Vladimir Poutine

Poutine et ses « alliés naturels » prennent trois grandes décisions

POLITIQUE

12-19 De la rébellion à la présidence et de la présidence à la rébellion : Joseph Kabila, portrait de l'homme qui se cachait derrière le M23

EZECHIEL NIBIGIRA : Le pari d'une Afrique centrale qui pèse dans le jeu continental

Tensions croissantes entre le Niger et le Tchad : Et si c'étaient la France et la Russie qui s'affrontent ?

TOGO : Le laboratoire constitutionnel qui bouscule les règles du pouvoir

DIPLOMATIE

20 - 25 MAROC-AFRIQUE : Continuité diplomatique et souveraineté économique

Nouvel Ambassadeur de Guinée Equatoriale en France : Son Excellence Juan Ndong Nguema Mbengono a pris officiellement fonction

Commémoration de l'indépendance de la Guinée Equatoriale : SE Nguema Mbengono Juan Dong vante un pays «Grand par son histoire, sa richesse culturelle et ses aspirations d'avenir »

ECONOMIE

26 - 39 SIFISO FALALA : L'expert qui veut redéfinir le risque africain face aux marchés mondiaux

SIMANDOU 2040 : La Guinée réécrit les règles du jeu minier mondial

GABON : Le double défi du retour à l'ordre constitutionnel et de la vérité budgétaire

COTE D'IVOIRE : L'équation de la dépendance privée face au défi du PND 2026-2030

Le paradoxe des milliards bancaires africains

SOULEYMANE DIARRASSOUBA : Le banquier qui veut financer le destin ivoirien

La révolution des paiements numériques : L'Afrique peut-elle bâtir un véritable espace financier sans frontières ?

Logistque Digitale / Omar Basse, Fondateur De Yobante Expresse : «Nous avons developpé une plateforme digitale basée sur des technologies avancées»

SOCIETE

40-43 Les villes africaines de demain : Comment financer une urbanisation durable, inclusive et compétitive ?

Démographie-Emploi-Transformation Économique : Jeunesse africaine : le défi de transformer le dividende démographique en puissance économique

FORMATION

44-47 Hamadou Tidiane Sy : «L'IA ne remplacera pas le journaliste»

ENVIRONNEMENT

48-53 L'Afrique face au défi de la finance climatique, entre promesses internationales et investissements effectifs

Justice Climatique En Afrique : Les Etats Africains Face Au Defi Du Financement De L'adaptation

Minerais Critiques : Les Reclamations Et Les Enjeux En Afrique

NOTRE INVITE

54 - 61 Mohamed Azatotai : De l'ingénierie des infrastructures à la stratégie du développement

JUSTICE

62 - 63 Le grand repli souverainiste face aux cours supranationales

CULTURE

64 - 65 Patrimoine Musical Béninois : Sagbohan Danialou, la mémoire vivante du Bénin

SPORT

66 Football : La CAF offre 700000 dollars à chaque fédération

kalpin



Votre magazine Hommes d'Afrique est disponible sur Kalpin, le premier kiosque digital au Maroc

Prix unitaire	Prix annuel	Prix étudiant
60 DH	590 DH Par an	530 DH Par an
Accès digital	Accès digital à 12 numéros	Accès réservé aux étudiants

LA CLÉ POUR COMPRENDRE L'AFRIQUE
HOMMES d'AFRIQUE Magazine

Rendez-vous sur kalpin.ma



L'AFRIQUE À L'ÉPREUVE DES RÉSULTATS

L'Afrique est à un moment charnière de son histoire. Dans un monde où les rapports de force se recomposent, où les alliances se redessinent et où la maîtrise des ressources devient un instrument de puissance, le continent dispose d'atouts considérables.

Ses minerais, ses terres, son potentiel énergétique, sa jeunesse et ses marchés suscitent toutes les convoitises. Pourtant, une question demeure : comment transformer ces richesses en prospérité durable et en influence réelle ?

C'est toute la question de la souveraineté africaine. Les relations avec les grandes puissances, qu'il s'agisse de la Russie, des partenaires occidentaux ou des nouvelles forces économiques mondiales, offrent des possibilités de coopération.

Mais diversifier ses partenaires ne suffit pas. Encore faut-il savoir négocier, défendre ses intérêts et obtenir des engagements concrets. Une coopération réussie ne se mesure ni au nombre de sommets ni à la solennité des déclarations. Elle se juge aux investissements réalisés, aux emplois créés, aux compétences transférées et aux infrastructures effectivement mises en service.

Le même impératif vaut pour l'intégration régionale. L'Afrique centrale, comme d'autres espaces du continent, ne pourra peser durablement dans le jeu mondial tant que ses marchés resteront fragmentés, ses échanges entravés et ses mécanismes de coopération insuffisamment opérationnels.

La paix, la solidité des institutions et la confiance entre les États ne sont pas des objectifs secondaires : elles constituent les fondations mêmes de la puissance économique.

Cette exigence de résultats concerne également la gestion de nos ressources. Le projet guinéen de Simandou, les perspectives offertes par les minerais critiques et le développement des paiements numériques illustrent les transformations en cours.

Mais extraire davantage, exporter plus ou adopter de nouvelles technologies ne garantit pas, à lui seul, le développement. La véritable rupture consiste à transformer localement, à financer les entreprises, à développer les compétences et à faire émerger des chaînes de valeur capables de retenir une part croissante de la richesse sur le continent.

Son dynamisme démographique ne deviendra un avantage stratégique que si les économies créent des emplois productifs, si les villes offrent des conditions de vie dignes et si les systèmes de formation répondent aux besoins réels des entreprises.

De même, face au dérèglement climatique, les engagements internationaux doivent enfin se traduire par des financements accessibles et des projets adaptés aux vulnérabilités africaines.

Reste une condition essentielle : la qualité de la gouvernance. La souveraineté ne saurait servir de prétexte à l'affaiblissement de la justice, à la fragilisation des contre-pouvoirs ou à la confiscation des institutions. Un État inspire confiance lorsqu'il protège les droits, garantit la prévisibilité des règles et rend compte de son action.

L'Afrique n'a pas besoin de choisir entre ambition et lucidité, entre ouverture au monde et défense de ses intérêts. Elle doit conjuguer les deux.

C'est à cette condition que ses ressources deviendront une richesse partagée, sa jeunesse une force productive et sa voix diplomatique une véritable capacité d'influence. Le temps des promesses doit céder la place à celui des résultats.

3E SOMMET RUSSIE-AFRIQUE



CE QUE LES CHEFS D'ETAT AFRICAINS RECHERCHENT CHEZ VLADIMIR POUTINE





Quelles sont les principales attentes des dirigeants africains en se rendant désormais au rendez-vous incontournable du Sommet Russie-Afrique ? En 2023, beaucoup d'engagements avaient été pris entre la superpuissance et les Etats africains. Qu'en est-il depuis ?

Le sommet Russie-Afrique de 2026 a consacré la volonté des deux parties d'accentuer les rapports commerciaux et les investissements. Les discussions ont, à cet effet, porté, sur l'augmentation des échanges commerciaux, les investissements, les exportations de céréales et d'engrais russes, ainsi que le développement des infrastructures. L'enjeu sera de transformer les annonces en contrats financés et exécutés. Pour éviter de faire du surplace et retomber dans des travers du passé.
En Russie, l'Afrique recherche une coopération nucléaire civile, car les projets énergétiques et les technologies industrielles figurent parmi les priorités des pays africains. Les retombées possibles sont une meilleure capacité de production électrique et des emplois, mais les grands projets exigent des financements importants et plusieurs années de réalisation. C'est tout ce package que les dirigeants africains veulent consolider.

L'ENJEU CENTRAL ÉTAIT DE TRANSFORMER UNE RELATION HISTORIQUEMENT MARQUÉE PAR LA SOLIDARITÉ POLITIQUE ET LA COOPÉRATION MILITAIRE EN UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE, TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIEL DAVANTAGE STRUCTURÉ.

Ensuite des gages dans le domaine de la formation et de l'éducation. Les partenariats avec la Russie peuvent favoriser les bourses d'études, la formation professionnelle, les échanges scientifiques, la coopération médicale et le numérique, notamment l'intelligence artificielle. A ce niveau, les bénéfices dépendront du nombre de programmes effectivement financés et accessibles aux Africains.
Evidemment que derrière toutes ces visées économiques se cachent des velléités politiques. Dans un monde multipolaire, l'Occident n'est plus priorisé par les Etats africains. Ces derniers cherchent à diversifier leurs partenaires et à peser davantage dans les institutions internationales. C'est une aubaine que la Russie entend exploiter.
De son côté, Moscou veut consolider ses relations diplomatiques et son influence sur le continent. Ces sommets Russie-Afrique arrivent à

point nommé et sont un pied de nez aux adversaires internationaux de la Russie. Poutine devenant un contrepoids sérieux.
Sur cet aspect, la Russie est une destination prisée des pays africains, dans le domaine sécuritaire. La Russie cherche et a renforcé sa coopération militaire avec plusieurs pays, notamment au Sahel.

Les avancées du précédent sommet de 2023

Commencé en 2019, les sommets Russie-Afrique tendent à s'institutionnaliser. Moqué par ses détracteurs occidentaux pour des raisons évidentes, le Sommet Russie-Afrique fait son chemin. Ainsi, à l'analyse du Sommet de 2023 organisé à Saint-Pétersbourg, on comprend pourquoi les Chefs d'Etat africains se bousculent pour honorer ce rendez-vous.
L'adoption de cinq documents clés, dont un plan d'action de coopération pour 2023-2026 a été l'avancée majeure. Qui a permis la signature de 161 accords recensés dans le cadre du forum économique et humanitaire, principalement dans les domaines de la coopération internationale, de l'éducation et de la science.
Le renforcement annoncé des échanges commerciaux, de la coopération industrielle et de la coordination diplomatique. Même si des efforts sont en vue pour atteindre les chiffres convenus. Selon une analyse publiée par Chatham House le 27 octobre 2026, les échanges entre la Russie et l'Afrique étaient estimés à environ 27 milliards de dollars en 2025.
Le soutien militaire et la coopération technique s'est accru avec le déploiement de l'Africa Corps et son implication directe dans les combats contre les groupes armés terroristes.
Pour l'Afrique, ce sommet représente une possibilité de diversifier ses partenariats. Dans tous les domaines pourvu qu'elle bataille en toute indépendance et dignité. Sans se compromettre dans de nouvelles dépendances à longs termes.

DANS UN MONDE MULTIPOLAIRE, L'OCCIDENT N'EST PLUS PRIORISÉ PAR LES ETATS AFRICAINS...

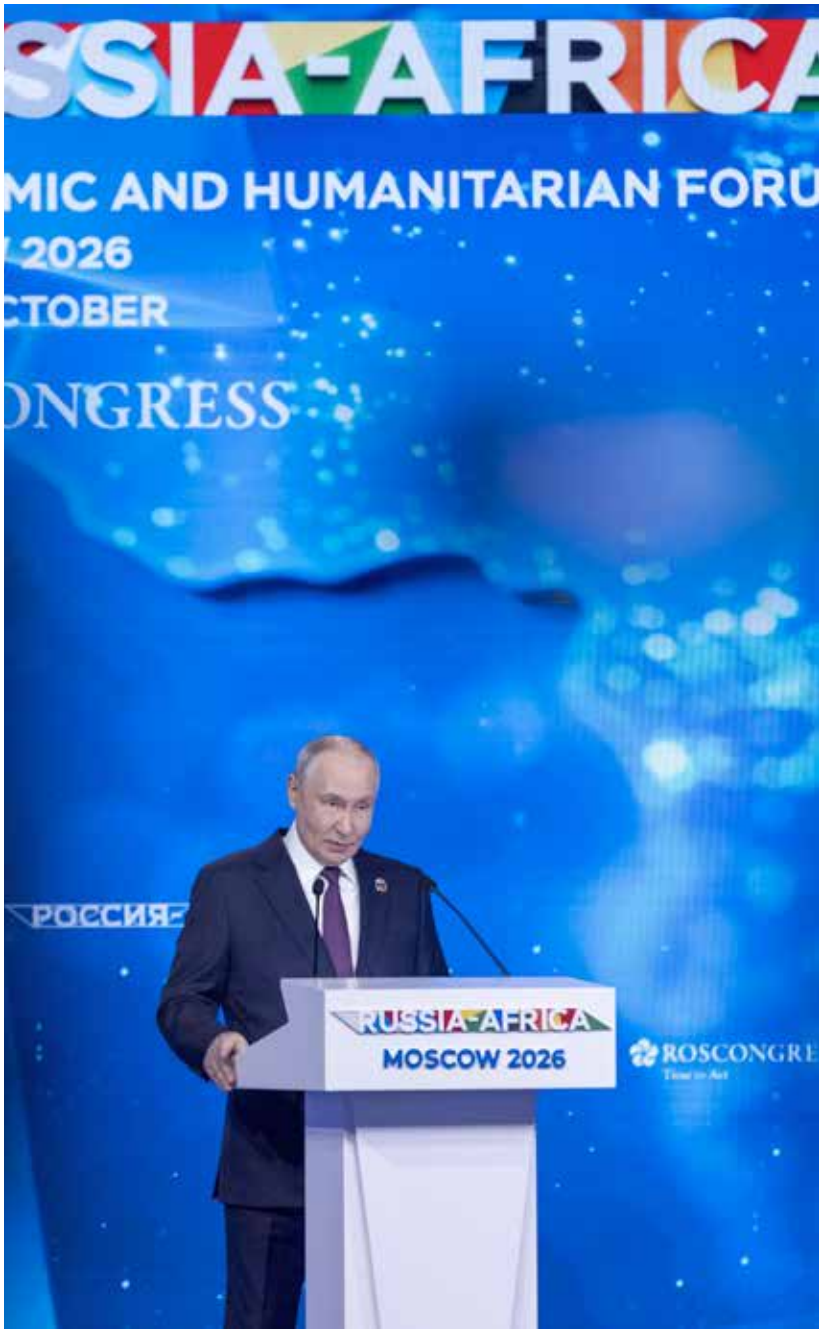
Valery FOUNGBE



3E SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Poutine et ses « alliés naturels » prennent trois grandes décisions

Le troisième Sommet Russie-Afrique s'est tenu les 28 et 29 octobre 2026 à Moscou, dans un contexte international marqué par les recompositions géopolitiques, les rivalités entre grandes puissances et la volonté croissante des États africains de diversifier leurs partenariats économiques, diplomatiques et sécuritaires.



Cette rencontre de haut niveau, coprésidée par le président russe Vladimir Poutine et le président burundais Évariste Ndayishimiye, président en exercice de l'Union africaine, a réuni des délégations de 48 pays africains, dont 22 chefs d'État ou de gouvernement.

Placée sous le thème « Pour la paix, la sécurité et le développement », cette troisième édition avait pour ambition de donner une nouvelle dimension aux relations entre Moscou et les capitales africaines.

Au-delà des déclarations diplomatiques, le sommet a constitué une occasion pour la Russie de réaffirmer sa présence sur le continent et pour les États africains de rechercher de nouveaux partenaires dans des secteurs essentiels à leur développement.

L'enjeu central était de transformer une relation historiquement marquée par la solidarité politique et la coopération militaire en un partenariat économique, technologique et industriel davantage structuré. Au plan militaire par exemple, la Russie a des accords avec 45 pays africains. En 2026, la part de la Russie dans les importations d'armes majeures de l'Afrique sur la période 2021-2025, selon les données du SIPRI, est de 15 %.

En quatre ans, entre 2021 et 2025, les



échanges ont progressé d'environ 69 % au plan économique. Passant de 18 milliards de dollars à 30.4 milliards de dollars en 2025.

Lors de ce 3e Sommet Russie-Afrique et du Forum économique et humanitaire, le président du Burundi et président en exercice de l'Union africaine, Évariste Ndayishimiye, a prononcé un discours marquant axé sur le renforcement des relations russo-africaines et le développement économique du continent.

Il a salué les BRICS comme un pont stratégique entre la Russie et l'Afrique, propice à la mise en place de nouveaux systèmes de paiement et au financement de grands projets d'infrastructures.

Quant au président Vladimir Poutine, il a qualifié les pays africains d'« alliés naturels » de la Russie, prônant la construction d'un ordre mondial multipolaire, démocratique et affranchi des « diktats et des doubles standards » occidentaux.

Ce sommet institutionnalisé vient donc confirmer à la face du monde que la Russie ne veut plus rester en marge de la bataille stratégique qui se déroule en Afrique depuis des décennies. Il y a eu donc un volet militaire mais aussi un volet économique et humanitaire lors de cette rencontre au sommet. Au final, que peut-on retenir de ce troisième rendez-vous entre l'Afrique et la Russie ? Au-delà des déclarations d'intention et de la politique de séduction, la Russie et ses partenaires africains ont pris des engagements solides sur plusieurs sujets.

La Déclaration finale de Moscou…

Le sommet s'est achevé sur ce qu'il convient de nommer la Déclaration de Moscou. Ce document comporte 101 points répartis autour de plusieurs grandes dimensions : la coopération politique et juridique, la sécurité, l'économie, les relations humanitaires ainsi que l'environnement et le climat.

Il réaffirme la volonté de construire un partenariat mutuellement avantageux, fondé sur la souveraineté des États et le respect des intérêts communs.

Il évoque également la réforme de la gouvernance mondiale, la coopération contre le terrorisme et la diversification des échanges économiques.

Le Plan d'action Russie-Afrique 2027-2029

Ce plan définit les orientations de la coopération pour les trois prochaines années. Il concerne notamment, la politique et la diplomatie, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, le commerce et les investissements, l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'énergie et les infrastructures, la santé et l'éducation. Les sciences et les technologies, la culture et la jeunesse ainsi que la protection de l'environnement figurent dans ce Plan. L'objectif est de donner davantage de continuité institutionnelle au partenariat.

> ***CE SOMMET INSTITUTIONNALISÉ VIENT DONC CONFIRMER À LA FACE DU MONDE QUE LA RUSSIE NE VEUT PLUS RESTER EN MARGE DE LA BATAILLE STRATÉGIQUE QUI SE DÉROULE EN AFRIQUE...***

La Déclaration sur l'intelligence artificielle à usage civil

Ce texte vise à encourager les échanges scientifiques et technologiques dans le domaine de l'intelligence artificielle, tout en développant les applications civiles et les compétences numériques. Ces trois documents constituent le cadre politique et institutionnel du partenariat pour les prochaines années.

Le sommet a enregistré la participation de 3500 personnes venues de 74 pays du monde. Un chiffre important qui témoigne de l'attrait de nombreux pays pour le modèle de coopération russe. 1 200 acteurs économiques ont participé au Forum économique et humanitaire. La Russie a sorti le grand jeu sur les questions économiques. En effet, 630 entreprises russes et étrangères étaient représentées.

Valery FOUNGBE

DE LA RÉBELLION À LA PRÉSIDENCE ET DE LA PRÉSIDENCE À LA RÉBELLION

Joseph Kabila, portrait de l'homme qui se cachait derrière le M23



Le 12 octobre 2026, Joseph Kabila Kabange a fini par sortir du bois. En jetant le masque pour prendre officiellement la tête d'un mouvement rebelle à l'est de la RDC, l'ancien président a provoqué une onde de choc en Afrique et par-delà le continent. Après avoir dirigé son pays pendant 18 ans, se muer en chef rebelle est un retournement de situation bien curieux.

Joseph Kabila Kabange est une personnalité majeure de l'histoire politique de la République démocratique du Congo (RDC). Ancien chef de l'État, il a dirigé le pays de 2001 à 2019. Depuis le 12 octobre 2026, il a officiellement pris les devants d'une rébellion dans l'est de la RDC. Cela, après s'être volatilisé du pays pendant des mois. Accréditant du coup des accusations portées contre lui sur ses liens présumés avec la rébellion du M23 et l'Alliance Fleuve Congo (AFC).
Né le 4 juin 1971, au Sud-Kivu, selon la biographie officielle congolaise, Joseph Kabila est le fils de Laurent-Désiré Kabila, ancien maquisard congolais qui a renversé, à la tête d'une rébellion, le régime de Mobutu Sese Seko en mai 1997.
Formé militairement, notamment en Tanzanie, puis en Chine, le nouveau rebelle Kabila a participé à l'avancée des forces de son père contre Mobutu, avant d'occuper des responsabilités dans l'armée congolaise. Lorsque son père est assassiné le 16 janvier 2001, il n'est pas à Kinshasa. Rentré daredare dans la capitale, il accède au pouvoir 26 janvier 2001, dans une situation bien confuse. Joseph Kabila va donc prêter serment,

à 29 ans, comme nouveau Président de la RDC

Entre 2001 et 2006, il s'essaie en faiseur de paix en initiant des démarches diplomatiques pour mettre fin à la guerre régionale. Ce qui lui permet de diriger la transition politique, dans le cadre d'un accord de partage du pouvoir avec d'anciens belligérants. Puis vint l'élection présidentielle de 2006. Ayant une certaine maîtrise des rouages du pouvoir, il remporte cette élection qualifiée de première libre depuis l'indépendance du pays.

5 ans plus tard, c'est-à-dire en 2011, Joseph Kabila est réélu lors d'un scrutin vivement contesté par ses opposants et critiqué par des observateurs internationaux. L'appétence pour le pouvoir absolu avait déjà germé. Les opposants congolais vont le forcer à quitter le pouvoir dès 2016. En effet, cette année marque l'accentuation des pressions internes et externes pour une alternance au pouvoir.

De sorte que le report des élections au-delà de la fin prévue de son second mandat provoque une grave crise politique. Il quitte finalement la présidence en janvier 2019, à la suite de l'accession de Félix Tshisekedi au pouvoir.

18 ans plus tard, son bilan est élogieux pour ses partisans mais sujet à caution pour ses contempteurs. En effet, ses partisans mettent notamment en avant la réunification institutionnelle et la stabilisation de l'État après les guerres. Ses détracteurs, quant à eux, soulignent les contestations électorales, les restrictions politiques dénoncées durant son règne et le maintien au pouvoir au-delà du terme constitutionnel prévu.

Pourquoi Joseph Kabila est-il devenu rebelle ?

C'est toute la question. Il s'agit ici d'un tournant décisif de son parcours politique. Peut-être d'un imbroglio politique qui a fini par s'éclaircir. Et éclairer d'un jour nouveau les intentions enfouies de Joseph Kabila après son long magistère à la tête de la RDC. C'est qu'après son départ de la présidence, Kabila a conservé une certaine influence politique dans le pays, dans la mesure où ses relations avec Félix Tshisekedi étaient bonnes. Les choses ont évolué



depuis… Et dans le mauvais sens.

En 2023, Joseph Kabila a quitté la République démocratique du Congo (RDC) précisément en décembre, de manière discrète, après avoir boycotté les élections présidentielles et législatives. Il fait entendre par ses porte-voix que sa sécurité était menacée. Il erre de capitales en capitales avant de faire un Doctorat en Afrique du sud.

Pendant ce temps, le M23 est curieusement tout feu tout flamme dans l'est. En 2025, Goma tombe et c'est cette année que choisi Kabila pour mettre fin à son exil. Il est retourné dans l'est de la RDC et s'est rendu à Goma, une ville alors contrôlée par le M23. Là-bas, il a affirmé vouloir contribuer à la résolution de la crise congolaise.

Il déclare urbi et orbi vouloir « jouer un rôle dans la recherche d'une solution après six ans de retraite totale et un an d'exil ». Bonnes intentions, sauf que le gouvernement l'accusait de soutenir, en réalité, les rebelles du M23 et ensuite de l'AFC. Kabila, la main sur le cœur, avait vivement contesté ces accusations. Mais comment après juré tous ses dieux, Kabila se retrouve-t-il à la tête d'une rébellion dans l'est de la RDC ?

COMMENT APRÈS AVOIR JURÉ TOUS SES GRANDS DIEUX, KABILA SE RETROUVE-T-IL À LA TÊTE D'UNE RÉBELLION DANS L'EST DE LA RDC ?

Ses afficionados mettent en avant la « tyrannie » du pouvoir Tshisekedi et une nation en « péril ». Le 22 mai 2025, le vote des membres de la chambre haute du Parlement de la République démocratique du Congo (RDC) de la levée de son immunité de Sénateur à vie est un facteur aussi. « Continuer à me taire m'aurait rendu poursuivable devant le tribunal de l'histoire pour non-assistance à plus de 100 millions de compatriotes en danger », s'est-il défendu l'année dernière.

En septembre 2025, un tribunal militaire a condamné Kabila à mort par contumace pour des crimes incluant la trahison et des crimes de guerre liés à la rébellion. Il a nié toute malversation et a dénoncé une procédure à motivation politique.

Les États-Unis l'ont sanctionné en avril 2026, l'accusant de soutenir le M23 et d'inciter des soldats congolais à faire défection. Acculé, celui que Tshisekedi qualifie de « peureux » est devenu un rebelle, donnant une mauvaise image des dirigeants africains pour qui il n'y a pas de vie après le pouvoir.

Valery FOUNGBE

EZECHIEL NIBIGIRA

Le pari d'une Afrique centrale qui pèse dans le jeu continental

Diplomate burundais, ancien ministre des Affaires étrangères et spécialiste des relations internationales, l'ambassadeur Dr. Ezéchiel Nibigira dirige depuis septembre 2025 la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).



A Libreville, il porte une ambition qui dépasse la réforme d'une organisation régionale : faire de l'Afrique centrale un espace de paix, d'échanges et de coopération capable de défendre ses intérêts dans un environnement géopolitique en recomposition.

La trajectoire d'Ezéchiel Nibigira s'est construite au contact des administrations publiques et des organisations régionales. Ambassadeur du Burundi au Kenya entre 2012 et 2014, il a ensuite occupé plusieurs fonctions de responsabilité dans son pays, notamment dans les domaines des douanes, des marchés publics et de la gestion économique. Cette expérience lui a donné une connaissance des mécanismes de l'État autant que des négociations internationales.

Nommé ministre burundais des Affaires étrangères en avril 2018, il a dirigé la diplomatie de son pays jusqu'en juin 2020. Il a ensuite pris la tête du ministère chargé des Affaires de la Communauté est-africaine, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, fonction qu'il a exercée jusqu'en octobre 2023. Entre juillet 2022 et octobre 2023, il a également présidé le Conseil des ministres de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Titulaire d'un doctorat en administration des affaires de Walden University, aux États-Unis, et d'un MBA en finance et comptabilité de l'Université de Liverpool, il associe formation académique et expérience institutionnelle.

Le 7 septembre 2025, les chefs d'État de la CEEAC l'ont choisi pour présider la Commission communautaire pour un mandat de cinq ans. Il a prêté serment deux jours plus tard à Malabo.

Réformer l'institution, concrétiser l'intégration

A la tête de la Commission, Ezéchiel Nibigira hérite d'une organisation confrontée à un défi ancien : transformer les engagements politiques des États en résultats tangibles pour les populations. La réforme institutionnelle, la coordination des politiques communautaires et la mobilisation des contributions des États membres constituent des conditions essentielles de cette transformation.

Lors de la retraite stratégique des commissaires, en mars 2026, il a rappelé que « les ressources et les potentialités seules, ne créent pas la prospérité et le développement ».

Cette déclaration résume l'enjeu : l'Afrique centrale dispose de ressources naturelles considérables, mais leur valorisation exige des infrastructures connectées, des marchés moins fragmentés et une coopération économique plus opérationnelle.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre un cadre pour accélérer cette dynamique. La Banque mondiale souligne que les gains de l'intégration dépendront notamment de la réduction des obstacles commerciaux, de l'amélioration des transports et de la mise en place de chaînes de valeur régionales. Pour la CEEAC, l'objectif est donc de faciliter la circulation des biens et des personnes, de soutenir la transformation locale des matières premières et d'élargir les débouchés des entreprises.

La paix, condition de la puissance régionale

L'intégration économique ne peut toutefois prospérer sans sécurité. Les tensions persistantes dans l'est de la République démocratique du Congo, les menaces transfrontalières et les risques dans le golfe de Guinée rappellent la dimension stratégique du mandat de Nibigira.

En mai 2026, à Yaoundé, il a plaidé pour la relance des mécanismes de coopération maritime de l'Architecture de Yaoundé, en insistant sur la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles et d'assurer un financement durable des dispositifs régionaux.



Cette priorité rejoint une conviction exprimée par le président de la Commission : « Notre mission est de transformer ce potentiel en une réalité tangible pour nos populations, en accélérant l'intégration régionale, en consolidant la paix et en construisant les bases d'une économie régionale prospère et résiliente ».

> ***L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE NE PEUT TOUTEFOIS PROSPÉRER SANS SÉCURITÉ...***

Le défi est désormais celui de l'exécution. La crédibilité de la CEEAC se mesurera à sa capacité à prévenir les crises, à faire appliquer les décisions communes et à améliorer concrètement les conditions de vie. Pour Ezéchiel Nibigira, l'enjeu est de faire émerger une Afrique centrale qui ne soit plus seulement riche de ses ressources, mais capable de les convertir en stabilité, en influence diplomatique et en prospérité partagée.

Huberson Digbeu

TENSIONS CROISSANTES ENTRE LE NIGER ET LE TCHAD

Et si c'étaient la France et la Russie qui s'affrontent ?



Que se passe-t-il réellement entre le Niger et le Tchad ? Comment deux pays frontaliers qui devraient afficher une unité d'action face aux problèmes sécuritaires à leur frontière commune en arrivent-ils à une probable crise diplomatique ? Il y a absolument des non-dits qui dépassent les accusations mutuelles entre ces deux pays…

« Depuis plusieurs mois, le Tchad s'est inscrit dans une démarche hostile à l'égard de notre pays et offre une profondeur stratégique à des mercenaires qui s'attaquent à nos populations ainsi », dénonce le Niger dans un communiqué lu à la télévision nationale le lundi 26 octobre, après une frappe de drone imputée au Tchad dans la région d'Agadez.

Selon le gouvernement nigérien qui dit détenir les preuves attestant de cette « tentative de déstabilisation », le Tchad n'est pas à son premier forfait. Les hommes du Général Abdourahamane Tchiani mettent en avant une collusion entre le Tchad et la France. Une accusation ancienne car en août 2026, le Niger avait mis en cause les deux pays lors de l'attaque de la Base 101 de Niamey.

Le Niger qui prend l'affaire au sérieux a convoqué l'ambassadeur tchadien à Niamey pour une protestation solennelle. De sorte que cette fois, Ndjamena ne pouvait pratiquer la politique de l'autruche d'août 2026, en se taisant sur les graves accusations du Niger.

A en croire le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement du Tchad, « le gouvernement tchadien n'a aucunement ordonné, conduit ou soutenu une quelconque opération militaire aérienne depuis son sol contre le Niger ». Le ministre Gassim Chérif Mahamat a récusé les accusations du Niger, en indiquant que « Le Niger est otage de ses propres turpitudes sur le plan sécuritaire ».

« Et il faut aussi arrêter avec ce populisme à deux balles », s'est-il insurgé. Sur l'accusation avec la France et les relations avec le Niger, le Tchad précise : « Nous ne sommes otages de personnes, nous ne sommes otages d'aucune puis-

sance étrangère. Le Tchad est libre et souverain de choisir ses partenaires. Pour le moment, nous n'en sommes pas à une rupture définitive des relations diplomatiques entre le Tchad et le Niger. Nous allons toujours continuer à garder les canaux de discussion et les voies diplomatiques ».

Combats à fleurets mouchetés dans le Sahel

Dernier ancrage français dans le Sahel, le Tchad est un enjeu stratégique pour l'Hexagone. En effet, contrairement à ses voisins du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger), le Tchad conserve un partenariat militaire étroit avec la France. Ainsi, après des périodes d'incertitude et la dénonciation temporaire de certains accords de défense fin 2024, N'Djamena et Paris ont structuré un partenariat militaire renouvelé, maintenant une coopération stratégique majeure, notamment en matière de renseignement.

Pourtant, le pouvoir tchadien avait tenté un rapprochement avec la Russie pour contrebalancer l'influence française. La présence, finalement, de bases françaises au Tchad est certainement un sujet d'inquiétude pour le Niger qui a bouté hors de son territoire les dits soldats français.

Pour le chercheur et analyste Yamingué Betinbaye, la principale source de friction réside dans les choix stratégiques opposés des deux pays à l'égard de la France. « Depuis que le Tchad a choisi de repartir vers la France pour une nouvelle coopération militaire, cela remet le Tchad, aux yeux d'un pays comme le Niger, dans la peau d'un proxy de la France dans la sous-région. Et c'est ce qui amène les autorités nigériennes à mettre dans le même sac la France et le Tchad, comme étant les acteurs de la déstabilisation de son territoire. Aussi, le Niger accuse régulièrement le Tchad d'accorder son territoire pour servir de base arrière à une rébellion qui lui est hostile, notamment le Mouvement patriotique pour la liberté et la justice (MPLJ) de Moussa Kounaï. Et Niamey, en revanche, offre son espace aux rebelles du Fact (Front pour l'alternance et la concorde au Tchad) dirigé par Mahamat Mahadi, qui constitue aussi une menace importante pour le Tchad. Donc c'est de bonne guerre ».

LE TCHAD CONSERVE UN PARTENARIAT MILITAIRE ÉTROIT AVEC LA FRANCE... PARIS ET NDJAMENA ONT STRUCTURÉ UN PARTENARIAT MILITAIRE RENOUVELÉ...

Pour donner des gages à la France, le Tchad avait arrêté, en 2024, plusieurs experts russes, dont Maxime Chougaley, un communicant lié à l'ancienne et son collègue Samir Seifan. Avant d'être expulsés du pays. Selon les autorités tchadiennes, ils opéraient notamment sous le couvert de structures comme Africa Politology.

L'année suivante, trois journalistes tchadiens accusés d'intelligence avec l'ennemi ont été aussi arrêtés. C'est dans un tel contexte que surviennent les accusations mutuelles de déstabilisation entre le Tchad et le Niger. Les intérêts géopolitiques entre la France et la Russie ont quelque chose à avoir dans cette affaire…

Valery FOUNGBE



TOGO

Le laboratoire constitutionnel qui bouscule les règles du pouvoir



En faisant basculer ses institutions d'un régime présidentiel fort vers un modèle pleinement parlementaire, le Togo opère une mutation politique unique dans l'espace francophone ouest-africain.

Ce virage historique vers la Ve République, scellé par la promulgation officielle de la nouvelle Constitution, il y a deux ans (c'était le 6 mai 2024), a redéfini en profondeur l'exercice de l'autorité de l'État à Lomé.
Pour les partisans de la réforme, cette transition, dont la mise en œuvre opérationnelle s'est consolidée avec l'installation des nouvelles instances exécutives au printemps 2025, marque l'avènement d'une gouvernance plus collégiale, recentrée sur le Parlement, et capable de sanctuariser la stabilité indispensable au plan de développement économique national. Pour ses détracteurs, l'ingénierie constitutionnelle sert avant tout de paravent à une reconfiguration stratégique de la longévité politique.
À l'heure où la sous-région cherche sa boussole institutionnelle entre transitions militaires et crises de légitimité, l'expérience togolaise s'impose comme un cas d'école pour l'ensemble des décideurs du continent.

Transition institutionnelle par le haut

Le basculement vers la Ve République togolaise a dépouillé le président de la République de l'essentiel de ses prérogatives exécutives au profit d'une nouvelle fonction centrale : le Président du Conseil des ministres.
Désigné directement par l'Assemblée nationale, c'est ce chef de la majorité parlementaire qui conduit désormais la politique de la nation et assume le commandement des forces armées. Ce choix d'une centralité parlementaire rompt radicalement avec le présidentialisme classique de l'Afrique de l'Ouest.
Pour les architectes de cette réforme au sein du parti majoritaire Unir (Union pour la République), cette évolution répond au besoin de préserver Lomé des soubresauts électoraux qui ébranlent régulièrement la sous-région.
Damehame Yark, figure clé de l'appareil d'État et ministre, directeur de cabinet du Président du Conseil du Togo, défend cette vision avec pragmatisme : « Le modèle parlementaire immunise notre pays contre la personnalisation excessive du pouvoir et les tensions cycliques liées aux scrutins présidentiels directs. Nous bâtissons des institutions résilientes, axées sur la performance collective et la redevabilité devant les élus du peuple ».
Cette lecture managériale de la Constitution peine cependant à

convaincre une opposition fragmentée et les organisations de la société civile, à l'instar des dynamiques portées par le Front Touche pas à ma Constitution. Ils y voient une manœuvre destinée à s'affranchir de la limitation des mandats présidentiels.

Nathaniel Olympio, président du Parti des Togolais et voix critique écoutée à Lomé, exprime ses doutes : « Ce changement de régime prive le citoyen togolais du droit fondamental de choisir directement son dirigeant. Sous couvert de modernité parlementaire, on assiste à une fermeture de l'espace démocratique au profit d'un système où le pouvoir s'auto-entretient sans passer par la sanction directe des urnes ».

Le marketing économique

Au-delà de la joute politique, le pouvoir de Lomé utilise cette nouvelle architecture institutionnelle comme un puissant levier d'influence économique. Pour le Togo, qui ambitionne de consolider son statut de hub logistique régional grâce aux performances du Port Autonome de Lomé (PAL) et à l'attractivité de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), la prévisibilité politique est une marchandise de choix.

Les milieux d'affaires internationaux et les agences de notation observent de très près cette transition, pesant le gain de la continuité face au risque d'un mécontentement social latent.

« Pour les grands capitaux, la stabilité à long terme est le critère numéro un, surtout dans une Afrique de l'Ouest fragmentée. Si le régime parlementaire garantit la continuité des contrats, la fluidité des réformes fiscales et la sécurité des investissements dans l'économie maritime, le marché validera cette transition, peu importent les débats doctrinaux », décrypte, un économiste en chef d'une banque d'affaires panafricaine basée à Lomé.

L'onde de choc géopolitique

Le choix du Togo résonne bien au-delà de ses frontières. En se positionnant comme un médiateur clé lors des crises successives entre la CEDEAO et les États de l'Alliance des États du Sahel (AES), la diplomatie togolaise a démontré son agilité. La réussite interne de sa transition parlementaire pourrait donner des idées à d'autres capitales en quête de formules constitutionnelles hybrides pour stabiliser leur propre gouvernance. Les chancelleries occidentales et les organisations communautaires régionales suivent cet équilibre avec une neutralité prudente, conscientes que Lomé reste un îlot de stabilité stratégique face à la poussée des crises sécuritaires au Sahel.



LE TOGO INVENTE UN MODÈLE QUI COURT-CIRCUITE LES SCHÉMAS CLASSIQUES DE L'ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE TOUT EN RESPECTANT SCRUPULEUSEMENT LES FORMES LÉGALES...

Un chercheur associé à l'Institut d'études de sécurité (ISS) à Dakar résume la complexité de l'enjeu régional : « Le Togo invente un modèle qui court-circuite les schémas classiques de l'alternance démocratique tout en respectant scrupuleusement les formes légales. Si ce système parvient à maintenir la paix sociale et à générer de la croissance économique, il pourrait devenir un modèle d'ingénierie politique séduisant pour d'autres régimes de la sous-région confrontés à l'usure du pouvoir ».

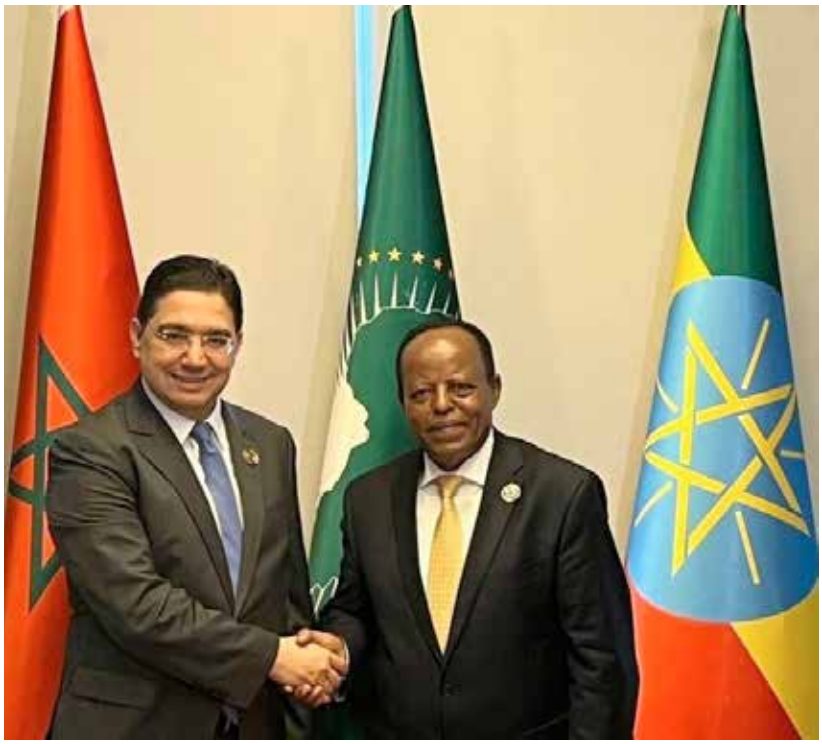
En redessinant ses propres règles du jeu, le Togo ne mène pas seulement une réforme interne ; il pose les jalons d'un débat de fond sur la nature de la gouvernance en Afrique. Entre efficacité managériale et impératif de légitimité populaire, Lomé trace sa propre voie, devenant un laboratoire politique dont l'issue déterminera les futurs équilibres de l'Afrique de l'Ouest.

Huberson Digbeu

MAROC-AFRIQUE

Continuité diplomatique et souveraineté économique

Le 16 octobre 2026, le Roi Mohammed VI a scellé un tournant historique pour le Royaume chérifien en nommant un nouvel exécutif fort de 32 ministres. Alors que le continent africain navigue dans les eaux tumultueuses d'un monde multipolaire en pleine recomposition, ce remaniement de grande envergure ne relève pas d'une simple cuisine politique interne. Il s'agit d'un acte de haute stratégie géopolitique.



Comme le souligne opportunément l'analyste politique Abdellatif Komat lors de son décryptage du nouvel exécutif, « cette équipe gouvernementale reflète une volonté manifeste de conjuguer le renouvellement des compétences politiques et la continuité stricte des grands dossiers régaliens ».
A travers la structure de cette nouvelle équipe, Rabat envoie un message sans équivoque : le Maroc consolide son ancrage continental et se dote des arguments politiques, diplomatiques et financiers pour assumer son rôle de locomotive de l'émergence africaine.

Le leadership féminin historique à la tête de l'exécutif

L'onde de choc de sa nomination a traversé toutes les chancelleries du continent. En confiant les rênes du gouvernement à Fatima Ezzahra El Mansouri, le Roi Mohammed VI brise un plafond de verre historique. Pour la première fois dans l'histoire du Royaume, une femme accède à la primature. Ce choix n'est pas fortuit, et le symbole dépasse largement les frontières du Maroc pour devenir un cas d'école à l'échelle de l'Afrique entière.
Loin d'une nomination de façade, l'accession de Fatima Ezzahra El Mansouri consacre un parcours d'État exceptionnel. Ancienne ministre de l'Habitat et maire emblématique de Marrakech, elle incarne une gouvernance de proximité, rigoureuse et axée sur les résultats. Sa maîtrise des dossiers socio-économiques complexes la place en première ligne pour répondre au grand défi de l'emploi et de la mise en œuvre de l'État social.
Pour l'expert en politiques publiques africaines Dr. Amadou Diaw, « l'arrivée d'une femme de poigne à la tête d'un État nord-africain montre que le leadership n'a pas de genre en Afrique lorsque la compétence et la vision politique sont au rendez-vous. C'est un signal puissant pour l'ensemble des transitions démocratiques du continent ». Le Maroc démontre qu'à l'heure où le continent doit optimiser toutes ses compétences pour réussir son émergence, la confiance accordée aux femmes au plus haut sommet de l'État est un choix de gouvernance pragmatique et performant.

La doctrine Bourita

Dans un environnement régional instable, la stabilité et la prévisibilité sont les biens les plus précieux. En

reconduisant Nasser Bourita à la tête du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger (MRE), le Souverain sanctuarise la diplomatie marocaine. C'est le signal d'une continuité absolue dans la doctrine de Rabat, dont le cœur battant reste l'intégration et la solidarité interafricaine.

Sous la houlette de Nasser Bourita, la diplomatie du Royaume a enchaîné les succès historiques, notamment sur le dossier du Sahara marocain. La multiplication des ouvertures de consulats africains à Laâyoune et Dakhla témoigne de l'efficacité d'une approche pragmatique, basée sur le respect mutuel et le co-développement.

Le géostratège camerounais Joseph Emmanuel Nuentsa note à cet égard : « La reconduite de Nasser Bourita est le gage que les grands chantiers structurants du continent ne connaîtront aucun ralentissement. L'Initiative Atlantique pour le Sahel et le mégaprojet de gazoduc Nigeria-Maroc ont besoin de cette permanence des hommes au pouvoir pour passer de la vision politique à la réalité physique ». Cette continuité diplomatique offre aux partenaires africains du Royaume un interlocuteur fiable, prêt à défendre la voix du continent dans les instances multilatérales.

L'ingénierie financière au service des grands défis

Si la diplomatie fixe le cap, l'économie fournit le carburant. L'un des mouvements les plus stratégiques de ce remaniement est sans conteste la promotion de Fouzi Lekjaa en tant que ministre de l'Économie, des Finances et de la Performance publique.

Précédemment ministre délégué chargé du Budget, Lekjaa est l'artisan de la résilience budgétaire du Maroc face aux crises successives. Sa nomination à la tête du macro-portefeuille financier est une réponse directe aux immenses défis de souveraineté économique qui attendent le pays.



Le premier grand test de l'ère Lekjaa sera le Projet de Loi de Finances (PLF 2027), qui devra arbitrer entre le financement des réformes sociales majeures et le maintien des équilibres macroéconomiques. C'est sous son impulsion financière que le Maroc prépare également le projet du siècle : l'organisation de la Coupe du Monde 2030, aux côtés de l'Espagne et du Portugal.

Pour l'économiste sénégalais Papa Demba Thiam, spécialiste du développement industriel africain, « la promotion de Lekjaa est la preuve qu'une souveraineté économique moderne exige une gestion rigoureuse de la performance publique. En liant le Budget et l'Économie globale, le Maroc crée un cadre d'accélération de ses investissements stratégiques qui servira de modèle de transparence financière pour les autres nations africaines en quête de grands chantiers ».

LE MAROC CONSOLIDE UN ANCRAGE CONTINENTAL ET SE DOTE DES ARGUMENTS POLITIQUES, DIPLOMATIQUES ET FINANCIERS POUR ASSUMER SON RÔLE DE LOCOMOTIVE DE L'ÉMERGENCE AFRICAINE...

Une feuille de route pour l'émergence du continent

« La lecture de ce nouveau gouvernement marocain offre une formidable leçon de Realpolitik », souligne Nuentsa, pour qui le Royaume ne subit pas les mutations du monde, il les anticipe. « En alignant une équipe gouvernementale unissant le leadership inspirant de Fatima Ezzahra El Mansouri, le génie diplomatique de Nasser Bourita et la puissance financière de Fouzi Lekjaa, le Maroc se donne les moyens de ses ambitions », poursuit le géostratège.

Ce gouvernement montre la voie d'une Afrique décomplexée, qui ne compte que sur ses propres forces, ses propres compétences et sa vision à long terme pour s'imposer sur l'échiquier international, a renchérit, de son côté, Komat. « Pour le reste du continent, l'axe Rabat-Afrique en ressort renforcé, prêt à transformer les défis économiques et géopolitiques en opportunités de croissance partagée et de souveraineté retrouvée », a-t-il conclu.

Sylvestre Tetchiada


EL PRESIDENTE

NOUVEL AMBASSADEUR DE GUINÉE EQUATORIALE EN FRANCE

Son Excellence Juan Ndong Nguema Mbengono a pris officiellement fonction

Le nouvel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée équatoriale en France, S.E.M. Juan Ndong Nguema Mbengono, a présenté, le lundi 5 octobre 2026, ses lettres de créance au Président de la République française, S.E.M. Emmanuel Macron.

En présence d'une vingtaine d'autres ambassadeurs de différents pays, Juan Ndong Nguema Mbengono a remis ses lettres de créance au Président Emmanuel Macron, lors d'une cérémonie empreinte de solennité. Au cours de cette audience, l'ambassadeur a transmis à S.E.M. Emmanuel Macron les salutations cordiales de paix et d'amitié de S.E.M. Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale.

FÉRU DE CONNAISSANCES, SON EXCELLENCE JUAN NDONG NGUEMA MBENGONO A COMPLÉTÉ SA BRILLANTE FORMATION PAR UN MASTER EN SÉCURITÉ ET INTELLIGENCE DIPLOMATIQUE, EN 2025...

Il a réitéré réaffirmant la volonté de la Paz de préserver et de renforcer les liens d'entente avec la France, mais en ouvrant une nouvelle étape de dialogue et de coopération entre les deux pays. Il s'agit pour la Guinée équatoriale de renforcer son ouverture à la France et d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations.

Quelles soient bilatérales, économiques et commerciales, et concernant aussi les transferts de technologies et de la création d'emplois durables.

Fondée sur le respect mutuel et le renforcement des échanges économiques et commerciaux, la relation entre la Guinée équa-



toriale et la France va au-delà des questions bilatérales. Une dimension beaucoup plus engage les deux pays. En effet, la présence d'une dizaine de filiales d'entreprises françaises sur le territoire équato-guinéen, avec un chiffre d'affaires estimé à 948 millions d'euros, témoigne des enjeux en cours.
Cette relation prend une importance particulière dans un contexte de profonde transformation de la présence française en Afrique. L'émergence de nouveaux acteurs et l'évolution des alliances sur le continent dessinent un environnement dans lequel l'influence ne repose plus uniquement sur les liens historiques, mais également sur la capacité à entretenir la confiance, la réciprocité et la pertinence stratégique des partenariats, indique les services de l'ambassade à Paris.

L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS ET L'ÉVOLUTION DES ALLIANCES SUR LE CONTINENT DESSINENT UN ENVIRONNEMENT DANS LEQUEL L'INFLUENCE NE REPOSE PLUS UNIQUEMENT SUR LES LIENS HISTORIQUES...

De plus, le positionnement géographique de la Guinée Equatoriale dans le golfe de Guinée, son appartenance à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), son ancrage dans l'espace francophone, la coopération militaire ainsi que la présence d'importants intérêts économiques français sont d'une importance stratégique capitale.
Son Excellence Juan Ndong Nguema Mbengono est un diplomate de carrière. Il a exercé de nombreuses responsabilités diplomatiques et étatiques. Il a notamment occupé les fonctions d'ambassadeur au Maroc, au Gabon, au Brésil et en Suisse, ainsi que celles de Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.
Entre 1995 et 2000, il a successivement occupé les fonctions de Vice-Consul, Consul Général et d'ambassadeur de la Guinée Equatoriale près la République du Cameroun.





Dans son pays, il a géré le portefeuille ministériel de la Santé et du bien-être social. Avant, il a exercé au niveau du ministère de la sécurité en tant que vice-ministre.
Féru de connaissances, Son Excellence Juan Ndong Nguema Mbengono a complété sa brillante formation par un Master en Sécurité et Intelligence diplomatique, en 2025, à l'Université Internationale Atlantic.
Son arrivée à Paris marque justement l'ouverture d'une nouvelle étape dans la représentation diplomatique de la Guinée équatoriale en France, avec pour ambition de contribuer au renforcement du dialogue politique, de la coopération bilatérale et des liens d'amitié entre les deux nations. Il est l'homme de la situation.
La présentation de ses lettres de créance au Chef de l'État français vient ainsi parachever le processus protocolaire d'accréditation du nouvel ambassadeur et marque son entrée officielle dans le plein exercice de ses fonctions diplomatiques auprès de la République française.

VF

COMMÉMORATION DE L'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE EQUATORIALE

SE Nguema Mbengono Juan Dong vante un pays «Grand par son histoire, sa richesse culturelle et ses aspirations d'avenir »



Deux semaines après avoir présenté ses lettres de créances au président Macron, le nouvel ambassadeur de Guinée Equatoriale en France a présidé la cérémonie commémorant l'indépendance de son pays. Une occasion pour le diplomate de magnifier son pays dans l'Hexagone.

A l'entame de son propos, Son Excellence Juan Ndong Nguema Mbengono a mis en avant l'héroïsme de leurs devanciers qui ont permis à la Guinée Equatoriale, sous domination espagnole, d'accéder à la souveraineté nationale. C'est donc un pays réduit sur le plan de la superficie, mais « grand par son histoire, sa richesse culturelle et ses aspirations d'avenir » qu'il a mis en exergue devant de nombreuses personnalités.

58 ans plus tard, la Guinée Equatoriale est un pays fort de ses ressources naturelles diversifiées, a fait savoir l'ambassadeur. Ajoutant que l'histoire « Coup de la Liberté » du 3 août 1979 a mis le pays en orbite, tant au plan politique qu'économique. Tout cela est mis au compte du leadership du Président Teodoro Obiang Nguema.

Avec tact et maestria, le Président Obiang Nguema a rétabli progressivement et renforcé les relations diplomatiques du pays avec l'extérieur. Ce qui fait de la Guinée Equatoriale un pays respecté en Afrique et dans le monde.

La Guinée Equatoriale continue d'investir dans plusieurs domaines assure l'ambassadeur Nguema Mbengono qui met en épingle le dernier investissement dans les infrastructures, la Ciudad de la Paz notamment. Perchée en pleine forêt, cette nouvelle capitale est la manifestation de la vision futuriste du Président Obiang Nguema.

> ***58 ANS PLUS TARD, LA GUINÉE ÉQUATORIALE EST UN PAYS FORT DE SES RESSOURCES NATURELLES DIVERSIFIÉES...***

En plus des infrastructures, l'ambassadeur a relevé que la Guinée Equatoriale n'investit pas seulement dans le béton. Elle fait aussi dans l'homme, au centre de tous les projets de développement. A ce sujet, il fait savoir que les femmes constituent un rouage essentiel de cet investissement. Elles se retrouvent à de hautes fonctions politiques et administratives aujourd'hui.

Mais pour investir dans les hommes et dans les infrastructures, il faut bien un climat de paix. Sur ce point, l'ambassadeur assure que « La stabilité politique et la coexistence nationale constituent l'un des atouts de la Guinée Equatoriale ». Aussi appelle-t-il les hommes d'affaires à venir prospecter et investir dans un pays aux atouts touristiques indéniables.

Terminant son propos, Son Excellence Juan Ndong Nguema Mbengono a salué les bonnes relations que son pays entretient avec la France dans plusieurs domaines. Il a, sur cette lancée, reconnu le rôle majeur joué par la France dans le rapprochement de la Guinée Equatoriale de la zone francophone.

Valery FOUNGBE

SIFISO FALALA

L'expert qui veut redéfinir le risque africain face aux marchés mondiaux



A l'heure où l'Afrique accélère sa quête de souveraineté économique, le choix de Sifiso Falala pour piloter la phase de lancement de l'Agence africaine de notation de crédit (AfCRA) apparaît comme un signal fort envoyé aux marchés internationaux. Officiellement nommé directeur général par intérim lors du sommet de Port-Louis le 7 octobre 2026, ce démographe et entrepreneur sud-africain incarne une rupture doctrinale majeure avec les méthodes d'évaluation traditionnelles.

Fort d'une expertise éprouvée à la tête de Sovereign Africa Ratings (SAR) et d'une vision stratégique axée sur la décolonisation des données financières, il se positionne désormais comme le visage du leadership économique continental. Son mandat : convaincre les décideurs et restructurer la perception du risque africain.

Le parcours de Sifiso Falala ne suit pas les sentiers battus de la finance de marché. Titulaire d'un doctorat du Da Vinci Institute et expert en études de population, il a su transposer la rigueur des sciences de données à l'analyse macroéconomique. En lançant officiellement le 23 septembre 2022 à Centurion, en Afrique du Sud, Sovereign Africa Ratings, il a prouvé qu'une agence locale pouvait évaluer avec succès des économies complexes telles que le Ghana ou l'Afrique du Sud.

« Cette approche scientifique, plus proche des réalités structurelles du continent, est précisément ce qui a motivé sa nomination par l'Union africaine », indique, à Hommes d'Afrique, Pierre Wangue Bedimo, économiste.

Et d'ajouter : « Son expertise ne se limite pas à la théorie ». « Elle repose sur une compréhension fine des dynamiques de consommation et d'opinion, acquise en dirigeant Plus 94 Research, l'un des plus grands cabinets indépendants d'études de marché de la région ».

Pour les observateurs, cette double compétence en fait l'homme de la situation. Comme le souligne une analyse sectorielle de la Commission de l'Union

africaine : « Le choix d'un profil capable d'allier démographie, analyse de marché et notation de crédit est une opportunité historique de redéfinir le risque souverain au-delà des seuls indicateurs de dette à court terme ».

Convaincre les marchés et mobiliser les décideurs

Le principal défi de Falala à la tête de l'AfCRA est d'ordre stratégique et diplomatique. Pour exister face au duopole des agences occidentales, l'institution doit acquérir une légitimité institutionnelle immédiate et asseoir sa solidité financière. C'est pourquoi, dès sa prise de fonction, il a orchestré une campagne d'appel de fonds visant à sécuriser 15 millions de dollars de capital. Cette étape est cruciale pour garantir l'indépendance de l'agence vis-à-vis des influences politiques locales et internationales.

Sur le terrain de l'influence, Falala déploie une rhétorique persuasive axée sur la performance collective. Lors d'un récent panel de haut niveau à Port-Louis, un ministre africain des Finances rappelait l'urgence de cette démarche : « L'AfCRA ne doit pas être un outil politique, mais un standard d'excellence. Avec le leadership de Sifiso Falala, nous espérons enfin voir une évaluation juste de nos économies, qui tienne compte de nos potentiels de croissance réels et non de stéréotypes de risques dépassés ».

Vers un nouveau paradigme du risque africain

Au-delà des chiffres, la mission de Falala est profondément idéologique, un combat qu'il a d'ailleurs théorisé en 2025 dans son ouvrage How Africa Defeats. Il prône une méthodologie où les ressources naturelles, la jeunesse démographique et l'intégration régionale ne sont plus des variables secondaires, mais des piliers de la solvabilité. Cette vision suscite autant d'enthousiasme que d'exigences chez les partenaires au développement.

Un haut responsable de la Banque africaine de développement nuance ainsi les attentes : « Le positionnement de l'AfCRA est audacieux, mais sa réussite dépendra de sa capacité à faire accepter ses notes par les investisseurs internationaux. Le leadership de Falala sera jugé sur sa capacité à bâtir ce pont de confiance ».



SUR LE TERRAIN DE L'INFLUENCE, FALALA DÉPLOIE UN RÉTHORIQUE PERSUASIVE AXÉE SUR LA PERFORMANCE COLLECTIVE...

De son côté, un gestionnaire de fonds basé à Douala, au Cameroun, résume le sentiment des marchés : « Nous ne demandons qu'à voir de nouveaux modèles de notation, pourvu que la rigueur méthodologique soit indiscutable. Falala a la réputation d'être un scientifique rigoureux ; cela joue en sa faveur ». En redéfinissant les règles du jeu, Sifiso Falala ne cherche pas seulement à diriger une agence, il s'impose comme le pivot d'un nouveau leadership économique africain.

Sylvestre Tetchiada

GABON

Le double défi du retour à l'ordre constitutionnel et de la vérité budgétaire



Ces derniers mois, Libreville bruisse d'une effervescence particulière. Plus de trois ans après l'arrivée au pouvoir de Brice Clotaire Oligui Nguema, suite à un coup d'Etat en août 2023 qualifié à l'époque de « coup de libération », la République gabonaise se trouve au carrefour le plus critique de son histoire contemporaine.

Le pays achève la mise en œuvre de la feuille de route du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). L'élection présidentielle pointe à l'horizon, marquant le retour programmé à l'ordre civil et constitutionnel. Pourtant, derrière la ferveur politique et les chantiers hautement visibles qui redessinent la capitale, se cache une réalité macroéconomique autrement plus ardue. Le Gabon fait face au défi de la vérité budgétaire. Coincé entre un endettement public qui franchit les lignes rouges communautaires et la nécessité impérieuse de diversifier une économie historiquement dépendante de la rente pétrolière, le pouvoir de transition joue sa crédibilité à long terme. Pour les observateurs et les investisseurs internationaux, l'équation gabonaise est complexe : comment réussir une transition politique pacifique tout en imposant la rigueur financière nécessaire à la survie macroéconomique du pays ?

Fin de la transition et horizon présidentiel

Le débat politique gabonais est entièrement polarisé par les préparatifs du prochain scrutin présidentiel. La nouvelle Constitution, adoptée par référendum après de longs mois de consultations inclusives, a profondément remodelé l'architecture institutionnelle du pays. Si elle instaure des garde-fous contre les dérives dynastiques du passé, elle consacre également une disposition centrale : le président de la transition est pleinement autorisé à se porter candidat à sa propre succession.

Sans surprise, la figure du Général Brice Clotaire Oligui Nguema s'impose au

centre de l'échiquier. Porté par de larges coalitions de la société civile, de partis politiques ralliés et d'une partie de la population qui voit en lui l'artisan de la rupture avec l'ancien régime, le chef de l'État de transition bat campagne sous le sceau de la Restauration. Face à cette dynamique, l'opposition politique tente de se réorganiser. Ses revendications se concentrent sur la transparence du processus électoral, l'indépendance des organes de supervision et l'accès équitable aux médias. L'enjeu géopolitique est immense : le Gabon doit démontrer à la communauté internationale, à l'Union Africaine et aux partenaires occidentaux que sa transition débouche sur une démocratie civile apaisée, stable et indiscutable.

L'épreuve des chiffres : La dette sous la loupe du FMI

Si la politique passionne les foules, les couloirs du ministère de l'Économie et des Finances à Libreville sont le théâtre d'une bataille chiffrée beaucoup plus austère. Le Gabon fait l'objet d'une surveillance macroéconomique accrue de la part du Fonds Monétaire International (FMI) et des agences de notation financière. Le principal point de tension réside dans le niveau de la dette publique, qui a franchi la barre des 72 % du PIB.

En dépassant le plafond d'alerte de 70 % fixé par les critères de convergence de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), le Gabon s'expose à des tensions de liquidité aiguës. Cette situation contraint les autorités de transition à mener de délicates négociations avec les bailleurs de fonds multilatéraux pour obtenir de nouvelles facilités financières. Pour rassurer les créanciers internationaux et éviter un blocage des lignes de crédit, Libreville a dû engager des réformes budgétaires rigoureuses : audit de la dette intérieure, rationalisation des dépenses publiques non prioritaires et lutte accrue contre la corruption dans la collecte des recettes douanières et fiscales.

Cette discipline comptable imposée limite la marge de manœuvre de l'État, dont la croissance économique reste stable mais modérée, projetée autour de 3,2 % pour l'année 2026. Ce rythme de croissance est en partie bridé par le respect strict des quotas de production pétrolière imposés par l'OPEP, rappelant la vulnérabilité intrinsèque d'un modèle économique encore trop exposé aux fluctuations des cours du baril de brut.

Le pari de l'après-pétrole

Conscient de cette dépendance, le CTRI a accéléré la mise en œuvre de la stratégie de transformation structurelle du tissu économique. L'objectif est de faire basculer le Gabon d'une économie d'extraction brute à un pôle industriel régional performant. Le fleuron de cette stratégie demeure la Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok, située à la périphérie de Libreville, qui sert de modèle pour la diversification hors-pétrole.

> ***DANS LE SECTEUR FORESTIER, LE GABON RECOLTE LES FRUITS DE L'INTERDICTION D'EXPORTER LES GRUMES BRUTES...***

Dans le secteur forestier, le Gabon récolte les fruits de l'interdiction d'exporter les grumes brutes. Le pays consolide sa position de leader africain et de champion mondial dans la production et l'exportation de contreplaqués et de bois sciés à forte valeur ajoutée. Cette dynamique s'étend désormais au secteur minier. Au-delà de l'exploitation historique du manganèse à Moanda, le gouvernement pousse pour la valorisation locale et le développement de nouveaux gisements majeurs, à l'instar du méga-projet de fer de Belinga. L'exigence de l'État est claire : chaque tonne de minerai extraite doit, à terme, subir une première ou une deuxième transformation sur le sol gabonais pour générer des emplois locaux qualifiés et maximiser les recettes en devises.

Répondre à l'urgence des infrastructures

Cette transition économique et industrielle ne peut réussir sans une stabilité sociale durable. Le régime de transition a rapidement compris que sa légitimité populaire dépendait de sa capacité à redistribuer, de manière visible, les fruits de la richesse nationale. Une part significative des recettes de l'État a donc été sanctuarisée pour financer de grands travaux d'infrastructure à travers tout le territoire.

La réhabilitation de l'axe routier national, la « Transgabonaise », avance à grands pas, brisant progressivement l'isolement des provinces de l'intérieur. En parallèle, des investissements massifs ont été injectés dans la modernisation des structures hospitalières régionales et la construction de nouveaux établissements scolaires pour désengorger les classes. Pour le citoyen gabonais, ces réalisations concrètes constituent le principal actif de la transition. L'enjeu pour le futur gouvernement civil sera de maintenir ce rythme d'investissement social tout en respectant l'orthodoxie financière exigée par le FMI pour ramener le ratio d'endettement sous le plafond communautaire.

L'envol du Gabon d'abord

En cette fin d'année 2026, le Gabon redéfinit sa trajectoire historique avec pragmatisme. Le pays refuse de se laisser enfermer dans le piège de la fatalité macroéconomique ou des crises politiques à répétition. En menant de front l'organisation d'un scrutin présidentiel crucial, la restructuration négociée de sa dette publique et l'accélération de l'industrialisation hors-pétrole, Libreville prouve sa résilience. Le chemin vers une émergence inclusive et totalement souveraine est encore long et semé d'embûches budgétaires. Mais le Gabon de 2026 a posé les fondations d'un nouveau contrat social et économique, bien décidé à faire valoir ses intérêts en Afrique centrale et sur la scène internationale.

Huberson Digbeu

COTE D'IVOIRE

L'équation de la dépendance privée face au défi du PND 2026-2030

Avec une enveloppe globale d'investissements fixée à 114 838,5 milliards de francs CFA (environ 175 milliards d'euros), le Plan National de Développement (PND) 2026-2030 propulse la Côte d'Ivoire dans une trajectoire macroéconomique sans précédent.



Validé en février 2026, ce programme quinquennal porte l'ambition de hisser le pays au rang d'économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec un objectif de croissance annuelle moyenne de 7,2 %.
Toutefois, l'ossature financière de ce plan repose sur un arbitrage audacieux : 70,2 % du financement global, soit plus de 80 600 milliards de FCFA, est attendu du secteur privé. Cette dépendance massive place l'État ivoirien devant un test de crédibilité grandeur nature, l'obligeant à maintenir une stricte discipline budgétaire tout en déployant une diplomatie financière agressive pour capter et sécuriser les capitaux internationaux.

Rassurer les marchés

Pour attirer des dizaines de milliards de dollars de capitaux privés, la Côte d'Ivoire doit rassurer sur sa trajectoire macroéconomique. Le pays navigue sur une ligne de crête étroite : financer ses infrastructures lourdes sans dégrader sa signature financière.
En juin 2026, l'agence Fitch Ratings a envoyé un signal fort en maintenant la note souveraine de la Côte d'Ivoire à « BB » avec perspective stable, saluant la solidité de la croissance et les perspectives exceptionnelles des gisements pétroliers géants Baleine et Calao.
Cependant, le maintien de cette confiance exige de contenir le déficit budgétaire, projeté à 3,8 % du PIB en 2026 avant un retour progressif

au plafond communautaire de 3 % de l'UEMOA d'ici 2028. Pour les institutions financières, le succès de cette stratégie dépend directement de la rigueur de l'action publique.

En analysant ce délicat équilibre, un haut responsable du Fonds Monétaire International (FMI) à Abidjan nuance la situation : « Le dynamisme de l'économie ivoirienne est indéniable, mais le recours massif au secteur privé exige un cadre macroéconomique d'une transparence absolue. L'État doit impérativement accroître ses recettes fiscales domestiques pour prouver qu'il peut assumer son rôle de régulateur sans alourdir le stock de la dette publique, qui avoisine déjà les 57 % du PIB ».

Cette exigence de rigueur n'a pas freiné l'enthousiasme des bailleurs institutionnels lors du Groupe consultatif organisé à Abidjan les 8 et 9 juillet 2026, où les partenaires publics ont annoncé des intentions de financement massives de 80 milliards de dollars. Le ministre ivoirien du Plan et du Développement, Souleymane Diarrassouba, y voit une validation de la méthode ivoirienne : « Dans un environnement mondial à défis multiples, les investisseurs privilégient les économies capables d'offrir de la stabilité, de la visibilité et de la résilience. C'est le cas de la Côte d'Ivoire ».

Au cœur de la bataille de la valeur ajoutée

La réussite de l'équation privée du PND ne se jouera pas uniquement dans les salons feutrés des banques d'affaires internationales, mais dans le tissu entrepreneurial local. Pour que l'investissement de 114 838 milliards de FCFA génère les 3 millions d'emplois formels promis, les petites et moyennes entreprises (PME) ivoiriennes doivent capter une part substantielle de la sous-traitance des grands chantiers.

Le patronat local intensifie son plaidoyer pour que le contenu local ne soit pas un vain mot. « Nous saluons le gigantisme du PND 2026-2030, mais cette enveloppe de 114 000 milliards de FCFA doit être un accélérateur pour nos champions nationaux. Nous exigeons un accès facilité aux marchés publics, des incitations fiscales pour les entreprises qui innovent et exportent, et surtout un encadrement des multinationales pour qu'elles intègrent de vraies coentreprises ivoiriennes dans l'agro-industrie et les infrastructures », avait alors énuméré, en septembre 2026, lors de l'Université d'été de la Confédération des PME (CPU-PME), Dr. Moussa Élias Farakhan Diomandé, le président de l'organisation patronale.

LA CÔTE D'IVOIRE A ACTÉ UN ACCORD-CADRE DE 500 MILLIONS DE DOLLARS SUR LA PÉRIODE 2026-2029 AVEC LE FONDS DE L'OPEP POUR LE DÉVELOPPEMENT...

Conscient de cette attente, le gouvernement tente de structurer des partenariats public-privé (PPP) plus inclusifs. L'objectif est d'utiliser la commande publique comme un levier pour structurer les chaînes de valeur locales, notamment à travers les neuf pôles agro-industriels régionaux prévus par le plan, afin de transformer localement le cacao, la noix de cajou et le caoutchouc.

Diversifier les guichets

Pour sécuriser la part publique de 29,8 % (environ 34 200 milliards de FCFA) et catalyser les fonds privés, Abidjan déploie une diplomatie financière particulièrement agressive au-delà de ses partenaires occidentaux traditionnels. La Côte d'Ivoire multiplie les accords avec les pays émergents et les institutions du Moyen-Orient pour diversifier ses sources de financement et éviter l'effet d'éviction sur les marchés bancaires locaux.

Le 16 octobre 2026, en marge des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Bangkok, la Côte d'Ivoire a ainsi acté un accord-cadre de 500 millions de dollars sur la période 2026-2029 avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID).

Destiné à financer les infrastructures de transport, d'énergie et de transition écologique du PND, cet accord illustre la stratégie de contournement de la rareté des crédits concessionnels mondiaux.

Lors de la signature à Bangkok, le président du Fonds de l'OPEP, Abdulhamid Alkhalifa, a justifié cet engagement de long terme : « La Côte d'Ivoire démontre une capacité unique en Afrique de l'Ouest à exécuter de grands projets structurants. Notre rôle est d'apporter les financements à long terme et les subventions d'études qui sécurisent les infrastructures de base, afin de réduire le risque d'exploitation et de permettre aux investisseurs privés de s'engager en toute confiance ».

En liant ainsi rigueur de gestion, diplomatie financière et exigences d'industrialisation locale, la Côte d'Ivoire cherche à transformer ce défi de dépendance privée en un formidable levier d'accélération. Si l'État stratège parvient à maintenir ce cap, le PND 2026-2030 pourrait bien s'imposer comme le modèle de référence de la planification économique moderne sur le continent africain.

Irène Djipohi

Le paradoxe des milliards bancaires africains

Porté par une rentabilité insolente avec 100 milliards de dollars de revenus, le secteur bancaire africain cache pourtant un paradoxe criant : son incapacité à financer l'économie réelle, l'agriculture et les PME. A l'aube de l'AFIS 2026 à Luanda, l'urgence n'est plus seulement de croître, mais de bâtir des géants financiers capables de briser la balkanisation monétaire du continent pour transformer ces profits en véritable puissance économique.



Une rentabilité insolente dans un océan de sous-financement. En 2024, les banques africaines ont franchi la barre historique des 100 milliards de dollars de revenus, affichant un retour sur capitaux propres (ROE) de 19 %, selon le document officiel d'orientation et de cadrage de l'AFIS 2026 (Africa Financial Summit) remis à Hommes d'Afrique.

« Ce chiffre représente près du double de la moyenne mondiale, faisant du secteur bancaire du continent l'un des plus profitables de la planète », affirme, Adélaïde Kingue, cadre financier international. « Pourtant, derrière cette vitrine dorée se cache un paradoxe structurel criant : alors que les institutions financières accumulent les excédents, les économies locales souffrent d'une pénurie chronique de capitaux. Les millions de petites et moyennes entreprises (PME) africaines, ainsi que le secteur agricole - véritables poumons économiques du continent -, restent les grands oubliés des guichets », regrette-t-elle.

Vingt ans après la révolution de l'inclusion financière initiée par M-Pesa, la finance africaine fait face à son plus grand défi : transformer cette formidable solidité financière en véritable puissance économique. Réunis à Luanda à l'occasion de l'AFIS 2026 (Africa Financial Summit), les décideurs et régulateurs du continent se confrontent à une urgence indiscutable : pour financer la prochaine phase de croissance, la finance africaine doit abandonner sa logique de rente afin d'acquérir la taille critique nécessaire au financement de l'économie réelle.

La politique du moindre risque

Pour comprendre ce paradoxe, il faut analyser la structure du bilan des banques. À l'échelle continentale, les crédits ne représentent qu'environ 30 % des actifs bancaires. Le reste des capitaux est massivement orienté vers le placement de court terme et le financement des déficits publics via l'achat de titres souverains.

« Les banques africaines ont développé un modèle d'affaires confortable : prêter aux États, un emprunteur jugé sûr qui offre des rendements élevés, plutôt que de prendre le risque de financer le tissu industriel local », souligne Kingue.

« Cette aversion pour le risque productif se traduit par des déséquilibres sectoriels majeurs. L'exemple de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine est à cet égard édifiant : les banques de la zone UEMOA octroient treize fois plus de crédits au commerce qu'à l'agriculture, alors même que cette dernière emploie la majorité de la population active », affirme-t-elle.

« Si je devais identifier un défi primordial, ce serait l'écart entre le capital disponible en Afrique et le capital qui atteint réellement son économie productive », observe avec lucidité Hicham Al Morabet, directeur de l'AFIS.

Cette distorsion s'explique également par la structure même des économies africaines, dominées par l'informel et la fragmentation. Faute d'états financiers certifiés et de garanties matérielles, les millions de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) se heurtent à un mur bureaucratique. Pour les comités de crédit classiques, le risque client lié à l'informel demeure inacceptable, condamnant le secteur privé à un étouffement financier permanent.

Des champions locaux trop petits pour le continent

L'autre grande faiblesse de la finance africaine réside dans son extrême fragmentation institutionnelle. Prises individuellement, les banques africaines restent de petite taille face aux géants financiers mondiaux ou émergents. Le classement exclusif des banques publié par Jeune Afrique révèle que les institutions de premier plan du continent détiennent environ 1 200 milliards de dollars d'actifs cumulés. Or, ce bilan total combiné représente moins d'un tiers de la feuille de style des banques d'Amérique latine. A l'exception de quelques mastodontes comme le Standard Bank Group en Afrique du Sud, la plupart des

acteurs opèrent à une échelle strictement nationale ou régionale étroite.
« Cette sous-capitalisation pose un problème de souveraineté économique », note Kingue. Et de décrypter : « Les banques locales n'ont tout simplement pas les reins assez solides pour absorber les risques majeurs ou financer les infrastructures structurantes du continent - qu'il s'agisse de barrages hydroélectriques, de ports autonomes ou de corridors logistiques. Ces méga-projets sont par conséquent systématiquement délégués à des bailleurs de fonds internationaux ou à des consortiums étrangers ».
Il devient donc impératif de promouvoir le concept de «Scale with purpose» (grandir avec un objectif) : encourager les fusions et les acquisitions non pour la gloire d'afficher de gros bilans, mais pour bâtir des institutions capables de syndiquer de grands financements nationaux, argumente Sergio Pimenta, Vice-président régional pour l'Afrique à la Société Financière Internationale (IFC).
« Les institutions financières d'Afrique sont impératives pour la croissance du continent. En cette période critique, elles doivent contribuer en tant que moteur de résilience et de transformation », affirme-t-il.

Les leviers de la rupture

Pour rompre ce statu quo et forcer les capitaux à irriguer l'économie réelle, trois leviers de rupture doivent être actionnés d'urgence.
Le premier levier consiste à briser les barrières monétaires et réglementaires. L'Afrique est aujourd'hui pénalisée par un morcellement financier extrême, divisée par plus de 40 devises différentes. Cette fragmentation rend les transactions transfrontalières lentes, coûteuses et complexes. L'harmonisation des réglementations prudentielles et l'interconnexion immédiate des bourses des valeurs africaines sont indispensables pour libérer la circulation des flux de capitaux.
Le second levier repose sur une réinvention technologique dictée par les réalités du terrain. Les banques africaines doivent cesser de dupliquer les logiciels et modèles occidentaux pour concevoir des technologies adaptées à l'Afrique. L'utilisation de l'intelligence artificielle et l'exploitation fine du Big Data permettent désormais d'évaluer la solvabilité des entrepreneurs de l'informel à partir de leurs flux de paiements mobiles, contournant ainsi l'absence de garanties traditionnelles.
Enfin, le troisième levier, sans doute le plus crucial, exige de mobiliser l'épargne locale pour la mettre au service du développement endogène. C'est tout le sens de l'appel en faveur d'une Nouvelle Architecture Financière Africaine pour le Développement (NAFAD), activement portée par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).
Dr Sidi Ould Tah, président de la BAD, défend fermement cette vision de souveraineté financière.
L'Afrique, indique-t-il, fait face à un déficit de financement du développement qui dépasse les 400 milliards de dollars par an. « Ce déficit ne reflète pas un manque de capital, car les pools d'épargne domestique du continent dépassent les 4 000 milliards de dollars. Le but de la Nouvelle Architecture Financière Africaine est de passer d'une Afrique réceptrice de capitaux mondiaux à une Afrique mobilisatrice de ses propres ressources ».
En canalisant les fonds de pension nationaux, les réserves des compagnies d'assurance et les portefeuilles des fonds souverains vers des actifs productifs locaux, le continent réduira sa dépendance extérieure et assurera son autonomie.
Pour sa part, Amir Ben Yahmed, fondateur de l'AFIS, résume la philosophie de cette transition nécessaire. « En apportant l'AFIS en Afrique australe et dans un pays lusophone pour la première fois, nous élargissons la conversation. L'enjeu est de transformer la solidité financière constatée en un levier d'investissement direct », dit-il. « Le sommet AFIS 2026 à Luanda ne saurait se limiter à un exercice d'autosatisfaction comptable où l'on célèbre les dividendes des actionnaires », avertit, quant à lui, Kingue. « Une rentabilité déconnectée du progrès social et industriel constitue, à terme, un risque systémique pour la stabilité du continent ». Et de conclure : « Les champions financiers africains de la prochaine décennie ne se distingueront pas uniquement par l'insolence de leurs profits, mais par leur audace à prendre des risques, leur capacité à briser les frontières et leur engagement à faire du capital un outil de transformation humaine au service des Africains ».

Sylvestre Tetchiada

RADIOGRAPHIE DE LA FINANCE AFRICAINE (HORIZON 2026)

Indicateurs & Dimensions	La Situation Actuelle (Forces & Faiblesses)	La Révolution Attendue (Leviers de Rupture)
Rentabilité & Revenus	- Revenus > 100 Md$ en 2024. - 19 % de retour sur équité (2x la moyenne mondiale). - Croissance qui ralentit à environ 5%/an avec la baisse des taux.	- Maintenir la rentabilité en migrant de la rente des obligations d'État vers de nouveaux marchés.
Allocation des Capitaux	- Seulement 30 % d'actifs en crédits. - Sur-financement des déficits publics. - 13x plus de crédit au commerce qu'à l'agriculture (ex: UEMOA).	- Financer l'économie réelle. - Agrégation de la demande fragmentée pour irriguer l'agriculture et le logement.
Taille des Institutions	- 1 200 Md$ d'actifs cumulés pour le Top 30 bancaire. - < 1/3 de la taille des banques d'Amérique latine.	- "Scale with purpose". - Consolidation et fusions pour acquérir la taille critique et financer les grands projets.
Inclusion des PME	- Des millions de PME exclues. - Tissu économique trop fragmenté ou informel pour les banques classiques.	- IA & Big Data sur-mesure - Modèles de scoring basés sur les données africaines pour intégrer l'informel.
Gestion des Devises	- Un marché balkanisé par plus de 40 devises différentes. - Régulations nationales incohérentes.	- Intégration transfrontalière. - Interconnexion des bourses et généralisation des systèmes de paiement uniques.
Origine des Ressources	- Dépendance forte envers les bailleurs internationaux pour les grands projets. - Capitaux locaux mal orientés.	- Nouvelle Architecture Financière. - Canaliser les fonds de pension et l'épargne locale vers les actifs productifs africains.

SOULEYMANE DIARRASSOUBA

Le banquier qui veut financer le destin ivoirien



De la direction des grands groupes bancaires à la conduite de la planification nationale, Souleymane Diarrassouba incarne une trajectoire au croisement de la finance et de l'action publique. Ministre du Plan et du Développement depuis janvier 2026, il porte une ambition considérable : mobiliser les capitaux nécessaires pour transformer durablement l'économie ivoirienne. Un pari dont la réussite se mesurera autant aux investissements réalisés qu'aux progrès sociaux obtenus.

Originaire de Yamoussoukro, Souleymane Diarrassouba a construit sa carrière dans l'univers de la finance. Diplômé en sciences de gestion, option finance, titulaire d'un diplôme supérieur de banque du Conservatoire national des arts et métiers de Paris et d'un Executive PhD de l'Université Paris-Dauphine-PSL, il a exercé des responsabilités au sein de plusieurs établissements bancaires, notamment Ecobank, Versus Bank et la Banque Atlantique Côte d'Ivoire.

À la tête d'Atlantic Business International (ABI), holding financière du groupe Banque Centrale Populaire du Maroc, il a dirigé des activités bancaires et d'assurance en Afrique subsaharienne. Son parcours l'a également conduit à présider l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire et la Fédération des associations professionnelles des banques de l'UEMOA. Une expérience qui lui a donné une connaissance concrète des mécanismes de financement et des attentes du secteur privé.

Le 11 janvier 2017, il entre au gouvernement comme ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la

Promotion des PME. Il conserve ensuite des responsabilités dans le portefeuille du Commerce et de l'Industrie jusqu'en janvier 2026. Cette continuité lui permet d'aborder les enjeux du développement avec une double expérience : celle du financier et celle du responsable public.

Le pari des investissements privés

Nommé ministre du Plan et du Développement le 23 janvier 2026, il prend la responsabilité d'un chantier majeur : le Plan national de développement (PND) 2026-2030. Son enveloppe prévisionnelle atteint 114 838,5 milliards de FCFA, dont 70,2 % devraient provenir du secteur privé.
Présentant les ambitions du programme, il défend la perspective de bâtir « une grande nation stable, ambitieuse et solidaire ». Le plan vise notamment une croissance annuelle moyenne de 7,2 % et un PIB par habitant de 4 500 dollars à l'horizon 2030. Ces objectifs associent industrialisation, création d'emplois, développement du capital humain et modernisation des infrastructures.
La mobilisation des financements constitue toutefois un défi distinct de leur exécution. Le groupe consultatif organisé à Abidjan les 8 et 9 juillet 2026 a suscité des engagements annoncés de 80 milliards de dollars. Leur conversion en financements effectifs et en projets opérationnels sera déterminante pour apprécier la portée de cette mobilisation.

Croissance, crédibilité financière et impact social

La stratégie ivoirienne bénéficie d'une reconnaissance des marchés. Le 12 décembre 2025, Fitch Ratings a relevé la note souveraine de long terme du pays en devises étrangères de BB– à BB, avec une perspective stable. L'agence a notamment souligné une « croissance solide » et une stabilité macroéconomique favorable.
Cette appréciation ne dispense cependant pas les autorités de maintenir une gestion prudente de la dette et de démontrer que les investissements produisent des résultats



durables. La croissance ne constitue pas une fin en soi : elle doit aussi se traduire par des emplois formels, une réduction de la pauvreté et un meilleur accès aux services essentiels.
Le ministre a fixé un cap explicite : « hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030 ». La réalisation de cette ambition dépendra de la qualité des investissements, de la mobilisation des entreprises et de la capacité de l'État à suivre les résultats.
Le parcours de Souleymane Diarrassouba pose ainsi une question centrale pour les économies africaines : comment convertir l'expertise financière, la confiance des investisseurs et la planification publique en prospérité partagée ? La réponse ne se trouvera pas seulement dans les milliards annoncés, mais dans ce qu'ils permettront effectivement de changer dans la vie des populations.

LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS CONSTITUE TOUTEFOIS UN DÉFI DISTINCT DE LEUR EXÉCUTION...

Irène Djipohi

LA RÉVOLUTION DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES

L'Afrique peut-elle bâtir un véritable espace financier sans frontières ?

Le paiement numérique redessine les échanges économiques en Afrique, porté par l'essor du mobile money et des fintechs. Mais cette révolution peut-elle dépasser les frontières nationales pour faciliter le commerce, réduire les coûts et accélérer l'intégration économique du continent ?



L'Afrique est devenue l'un des moteurs mondiaux du paiement mobile. Transferts d'argent, achats et règlements s'effectuent désormais depuis un téléphone, sans passage obligatoire par une agence bancaire. Pourtant, la fragmentation des systèmes et les coûts des opérations transfrontalières freinent encore la création d'un véritable marché financier continental.

Kenya, Ghana, UEMOA : trois écosystèmes en mouvement

Au Kenya, le paiement mobile s'est imposé dans la vie quotidienne, notamment grâce à M-Pesa et à un vaste réseau d'agents. Selon la Banque centrale du Kenya, les transactions mobiles ont atteint en moyenne 724,8 milliards de shillings par mois en 2024, contre 662,8 milliards en 2023. Le pays dispose d'un écosystème mature, où les transferts entre particuliers coexistent avec les paiements marchands et les services financiers numériques. Toutefois, les frais appliqués à certaines opérations et la dépendance aux plateformes dominantes restent des enjeux pour les utilisateurs et les petites entreprises.

Au Ghana, la croissance repose sur la multiplication des portefeuilles mobiles et le développement de l'interopérabilité. D'après les données de la Banque du Ghana, la valeur

des transactions de monnaie mobile a atteint 334,8 milliards de cedis en 2024, contre 199,3 milliards en 2023. Le système Mobile Money Interoperability permet notamment les transferts entre différents portefeuilles. Cette architecture facilite les échanges, même si les coûts, la confiance des usagers et l'accès aux services dans les zones moins connectées continuent d'influencer leur adoption.

Dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a enregistré 11 milliards d'opérations de monnaie électronique en 2024, pour une valeur de 160 415 milliards de FCFA. Le 30 septembre 2025, elle a lancé sa Plateforme interopérable du système de paiement instantané (PI-SPI), conçue pour connecter banques, institutions de microfinance et établissements de monnaie électronique dans les huit pays de l'Union. Au 2 avril 2026, 80 participants étaient connectés à cette infrastructure. L'enjeu est désormais de généraliser son utilisation et de garantir des services accessibles, fiables et abordables.

L'interopérabilité, clé d'un marché continental

Ces trois expériences démontrent que multiplier les comptes numériques ne suffit pas. Un commerçant doit pouvoir recevoir un paiement depuis un portefeuille différent du sien, sans supporter des frais disproportionnés. Une entreprise doit pouvoir régler rapidement un fournisseur établi dans un autre pays, avec des coûts prévisibles et une conversion monétaire transparente.

À l'échelle continentale, le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) constitue un levier stratégique. Il vise à faciliter les paiements transfrontaliers en monnaies locales, en réduisant le recours systématique à des devises tierces. Associé à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), il peut contribuer à fluidifier les échanges entre entreprises, notamment pour les PME qui disposent rarement des



moyens nécessaires pour absorber des frais bancaires élevés.

Cependant, l'intégration se heurte encore à la fragmentation des réglementations, aux différences entre systèmes nationaux, aux exigences de vérification des clients et à la lutte contre le blanchiment. Les autorités doivent renforcer la coopération, harmoniser les normes techniques et sécuriser les échanges de données, tout en protégeant les consommateurs.

Les usagers au cœur de la révolution

Pour les fintechs, l'interopérabilité ouvre des marchés et réduit les obstacles techniques à l'innovation. Pour les banques, elle représente une occasion d'élargir les services et de mieux servir les entreprises. Pour les commerçants, elle peut accélérer les encaissements et améliorer la trésorerie. Quant aux usagers, ils attendent surtout des opérations rapides, simples, sûres et peu coûteuses.

A L'ÉCHELLE CONTINENTALE, LE SYSTÈME PANAFRICAIN DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT (PAPSS) CONSTITUE UN LEVIER STRATÉGIQUE...

Ces attentes doivent être confrontées à des témoignages de terrain recueillis auprès des acteurs concernés : fintechs, banques, commerçants et utilisateurs. Les données des banques centrales permettent de vérifier les volumes et les valeurs, mais ne suffisent pas à mesurer, à elles seules, les frais réellement supportés, les échecs de transactions ou les difficultés d'accès.

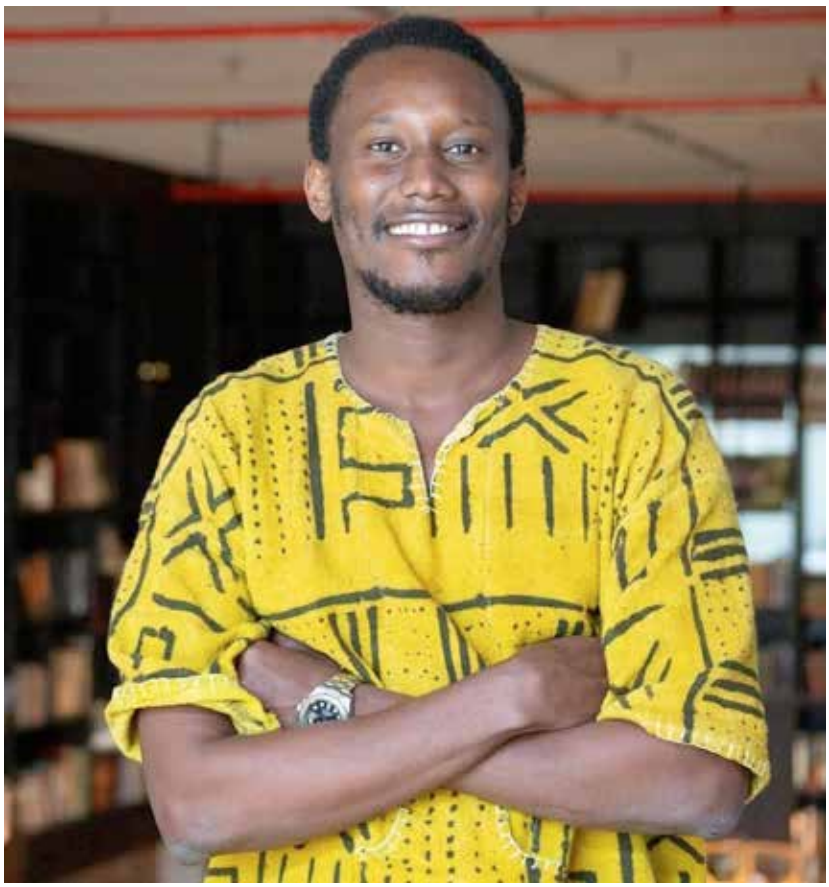
L'inclusion numérique suppose aussi de mieux couvrir les zones rurales, de renforcer l'éducation financière et de protéger les clients contre la fraude. L'Afrique peut bâtir un espace financier sans frontières, à condition de faire de l'interopérabilité un service concret plutôt qu'une ambition institutionnelle. La réussite se mesurera moins au nombre de portefeuilles ouverts qu'à la capacité d'un commerçant, d'un producteur ou d'un particulier à payer et recevoir de l'argent, en toute sécurité, d'un pays africain à l'autre.

Cir-Raoul HOUNGBEDJI

LOGISTQUE DIGITALE / OMAR BASSE, FONDATEUR DE YOBANTE EXPRESSE

«Nous avons developpé une plateforme digitale basée sur des technologies avancées»

Oumar Basse, fondateur de Yobante Express, détaille comment sa plateforme logistique digitale concrétise la ZLECAf. Déjà présent dans 12 pays avec 43 destinations, le Sénégalais ambitionne une levée de 30 millions de dollars pour transformer l'Afrique en plaque tournante du commerce mondial. Portrait d'un entrepreur convaincu que la jeunesse africaine est le moteur de l'Agenda 2063.



Vous étiez au 39e sommet de l'Union Africaine en février dernier et vous avez assisté à une réunion des secteurs privés. Pouvez vous nous dire un peu plus sur cette réunion tenue en marge de ce sommet ?

La réunion portait sur les initiatives visant à promouvoir la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en cohérence avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, dans le cadre d'un partenariat public-privé renforcé.

Elle a réuni des représentants institutionnels, des ministres, des acteurs du secteur privé, des entrepreneurs et des start-up que nous représentons aujourd'hui.

Les échanges ont porté sur les opportunités concrètes offertes par l'intégration économique africaine, mais aussi sur la nécessité de construire un véritable "label Afrique", capable de renforcer la compétitivité du continent à l'échelle mondiale.

L'accent a également été mis sur l'emploi des jeunes. Avec plus de 65 % de la population africaine âgée de moins de 35 ans, le continent dispose d'un potentiel démographique exceptionnel. Si ce potentiel est bien structuré autour de l'investissement, de l'innovation et des partenariats public-privé, il peut devenir un puissant levier d'accélération du développement africain, notamment grâce à la ZLECAf.

Quels sont vos efforts particuliers pour contribuer à l'atteinte de l'objectif 2063 fixé par l'Union Africaine?

Chez Yobante Express, nous contribuons concrètement à l'intégration économique africaine en facilitant la circulation des marchandises à travers le continent et vers l'international.

Nous avons développé une plateforme digitale s'appuyant sur des technologies avancées, notamment l'intelligence artificielle, afin d'optimiser les flux logistiques. Nous livrons aujourd'hui dans plus de 43 destinations en Afrique, vers l'Europe, l'Amérique et l'Asie, notamment le Vietnam.

Nous permettons aux acteurs du e-commerce et aux social sellers (vendeurs sur les réseaux sociaux) d'accéder à une solution logistique jusqu'à 40 % moins chère et deux fois plus rapide que les solutions traditionnelles.

Nous disposons de bureaux dans plus de 12 pays africains, notamment

au Sénégal, en Afrique du Sud, au Nigeria, en Zambie, au Ghana, au Maroc, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Mauritanie, Mali, au Congo et au Togo.
Nous avons également mis en place plusieurs corridors logistiques stratégiques permettant, par exemple, d'envoyer un colis de Dakar à Lagos ou de Dakar à Cape Town de manière optimisée.
En facilitant les échanges intra-africains et internationaux, nous contribuons directement à la mise en œuvre opérationnelle de la ZLECAf et aux ambitions économiques de l'Agenda 2063.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés?

Nous faisons face à deux grandes catégories de défis.
Premièrement, des défis structurels : problématiques d'adressage, insuffisances d'infrastructures, complexités douanières ou encore hétérogénéité réglementaire entre pays africains.
Deuxièmement, l'accès aux capitaux reste un enjeu majeur. Nous avons réalisé une levée de fonds seed internationale de plus de 2 millions de dollars. Aujourd'hui, nous préparons une levée de 30 millions de dollars en Série A+ afin d'accélérer notre expansion et de consolider notre position.
Après plus de sept années d'existence, nous avons validé notre modèle économique et confirmé notre product-market fit. Pour entrer dans une nouvelle phase de croissance et renforcer notre position de multinationale africaine de la logistique digitale, l'accès à des capitaux stratégiques est déterminant.

Quelles sont vos perspectives ?

Nos perspectives s'articulent autour de trois axes stratégiques majeurs.
Premièrement, consolider notre leadership en Afrique en renforçant nos corridors logistiques intra-africains et en accélérant l'intégration des marchés dans le cadre de la ZLECAf. Nous voulons simplifier davantage le commerce entre les pays africains et réduire significativement les coûts et les délais de livraison.
Deuxièmement, accélérer notre expansion internationale. Après avoir établi des connexions solides entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, L'Afrique Centrale et l'Afrique du Nord, nous poursuivons le développement de passerelles logistiques vers l'Europe, le Moyen-Orient et prochainement l'Asie du Sud-Est, notamment à travers un pilote au Vietnam. L'objectif est de positionner Yobante Express comme un acteur logistique clé reliant l'Afrique aux grandes chaînes d'approvisionnement mondiales.
Troisièmement, investir davantage dans la technologie, la data et l'intelligence artificielle afin d'optimiser les flux, améliorer la traçabilité et offrir aux PME africaines des solutions logistiques plus performantes, transparentes et compétitives.
À moyen terme, nous aspirons à devenir la plateforme de référence en technologie logistique dans les marchés émergents et dans le Sud global, tout en créant un impact fort en matière d'emplois, d'inclusion économique et de transformation structurelle du commerce africain.

> ***NOUS FAISONS FACE À DEUX GRANDES CATÉGORIES DE DÉFIS...***

Pensez-vous que l'Afrique peut compter sur les potentiels de sa jeunesse pour l'atteinte de l'agenda 2063 ?

Absolument. L'Afrique peut, et doit, compter sur sa jeunesse pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063. Avec plus de 65 % de sa population âgée de moins de 35 ans, le continent dispose d'un atout démographique exceptionnel. Cette jeunesse est créative, ambitieuse, résiliente et de plus en plus tournée vers l'innovation, le numérique et l'entrepreneuriat. Partout en Afrique, nous voyons émerger des startups, des solutions technologiques et des initiatives locales capables de transformer structurellement nos économies.
Cependant, le potentiel seul ne suffit pas. Il doit être accompagné par des politiques publiques cohérentes, un meilleur accès au financement, des infrastructures adaptées et un environnement réglementaire harmonisé à l'échelle continentale.
Si nous créons cet écosystème favorable, la jeunesse africaine ne sera pas seulement un bénéficiaire de l'Agenda 2063, elle en sera le principal moteur.

Avez-vous un appel à lancer à l'Union Africaine et à la jeunesse Africaine ?

Oui, j'ai un double appel.
À l'Union Africaine, je lance un appel à accélérer la mise en œuvre concrète de la ZLECAf, en facilitant davantage la libre circulation des biens, en harmonisant les réglementations et en soutenant plus activement les entreprises innovantes africaines. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes de financement dédiés aux startups et aux PME, afin qu'elles puissent croître à l'échelle continentale. L'intégration africaine ne doit pas rester un projet institutionnel ; elle doit devenir une réalité opérationnelle pour les entrepreneurs.
À la jeunesse africaine, je voudrais dire : osez penser grand et osez penser continental. L'Afrique est le plus grand chantier économique du XXIe siècle. Nous devons croire en nos solutions locales, collaborer au-delà des frontières et construire des entreprises capables de rivaliser à l'échelle mondiale. L'Agenda 2063 ne se réalisera pas sans votre engagement, votre créativité et votre détermination.

Par Ferdinand GADE

LES VILLES AFRICAINES DE DEMAIN

Comment financer une urbanisation durable, inclusive et compétitive ?

L'urbanisation accélérée de l'Afrique représente une formidable opportunité économique, mais soumet les métropoles à une pression croissante. Selon le rapport Dynamiques de l'urbanisation africaine 2025, publié par l'OCDE et ses partenaires, la population urbaine du continent devrait passer de 700 millions à 1,4 milliard d'habitants d'ici à 2050. Le défi consiste désormais à financer des villes capables de créer des emplois, d'attirer les investisseurs et d'offrir un cadre de vie décent à leurs habitants.

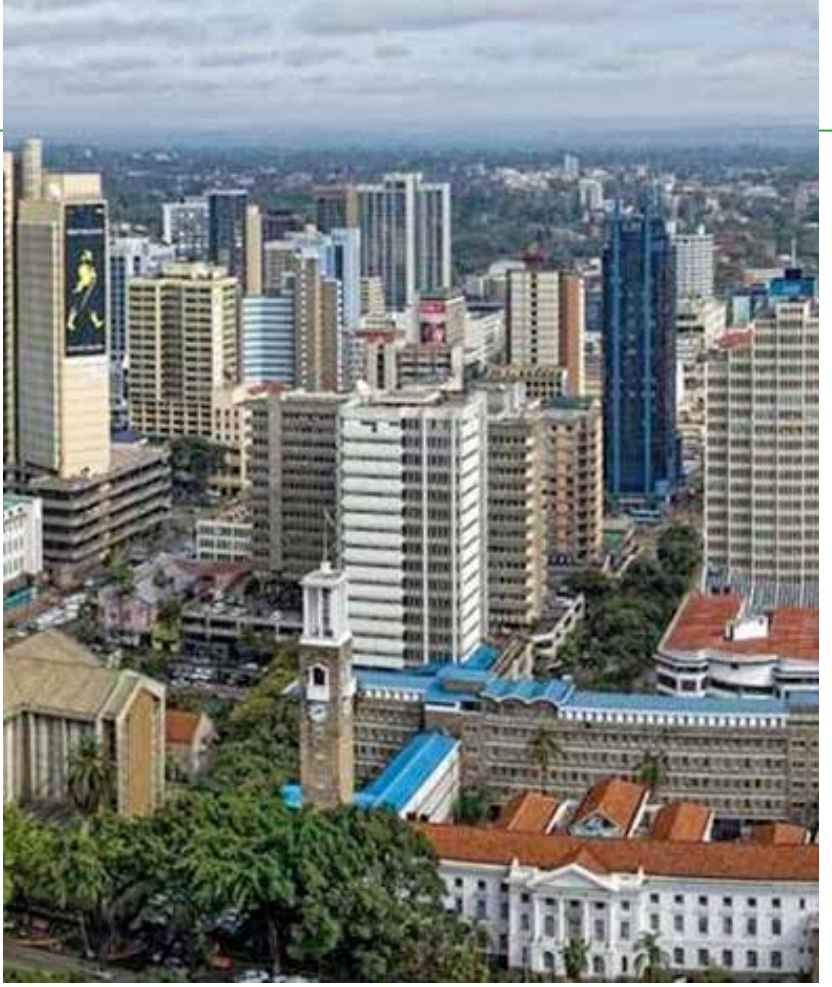


Trois métropoles illustrent les différentes réponses possibles à cette équation : Lagos, Kigali et Johannesburg. Leurs expériences montrent que la réussite urbaine dépend autant des infrastructures que de la gouvernance, de la mobilisation des ressources et de la capacité à répondre aux besoins réels des populations.

À Lagos, capitale économique du Nigeria, la croissance démographique se heurte à la congestion routière, à l'insuffisance des logements accessibles et aux risques d'inondation. Les déplacements quotidiens pénalisent les travailleurs, augmentent les coûts des entreprises et réduisent la productivité. Le développement des transports collectifs, notamment des autobus, doit s'accompagner d'investissements dans le drainage, l'assainissement et la réhabilitation des quartiers précaires. La modernisation des infrastructures ne pourra cependant produire tous ses effets si les petits commerçants et les ménages modestes sont repoussés vers des périphéries éloignées des emplois.

Kigali, au Rwanda, mise davantage sur la planification urbaine, la modernisation des équipements et une organisation destinée à renforcer son attractivité. En juin 2025, la Banque mondiale a approuvé un financement de 100 millions de dollars pour améliorer la mobilité urbaine, développer les couloirs réservés aux autobus, les infrastructures piétonnes et cyclables ainsi que les solutions de transport électrique. Ce projet illustre la possibilité de combiner financement du développement et objectifs climatiques. Toutefois, la modernisation devra également tenir compte du pouvoir d'achat des ménages, de l'accès au logement et des besoins des travailleurs qui dépendent quotidiennement des transports publics.

Johannesburg, en Afrique du Sud, présente un profil différent : celui d'un puissant centre économique confronté au vieillissement de ses infrastructures et à de fortes inégalités territoriales. Les difficultés d'approvisionnement en eau, les problèmes d'électricité et les insuffisances de l'assainissement affectent les habitants comme les entreprises. En juillet 2025, la Banque africaine de développement a annoncé un prêt de 2,5 milliards de rands, soit environ 139 millions de dollars, destiné aux infras-



tructures municipales liées à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement et aux déchets. Ce financement démontre que les collectivités peuvent accéder directement à des ressources importantes lorsque leur capacité financière et leurs projets sont suffisamment solides.

Diversifier les financements sans alourdir les inégalités

Dans les trois métropoles, la question centrale reste celle des finances locales. Les ressources fiscales sont souvent insuffisantes face aux besoins croissants. Les municipalités doivent donc améliorer le recouvrement des taxes, moderniser les cadastres, mieux valoriser le patrimoine foncier et sécuriser les transferts de l'État. Une fiscalité locale plus efficace peut financer les services de proximité, à condition de ne pas faire peser une charge disproportionnée sur les ménages vulnérables.

Les partenariats public-privé (PPP) constituent un autre levier. Ils peuvent contribuer au financement des réseaux d'eau, des transports collectifs, de l'énergie, du traitement des déchets ou de certains programmes immobiliers. Mais le recours au privé ne dispense pas les pouvoirs publics de leurs responsabilités. Les contrats doivent préciser le partage des risques, les obligations d'entretien, les mécanismes de contrôle et les conditions tarifaires. Sans garanties suffisantes, les coûts peuvent être répercutés sur les usagers ou les risques transférés aux finances publiques.

Les prêts des banques de développement, les financements concessionnels, les fonds climatiques et, lorsque les conditions le permettent, les obligations municipales peuvent compléter ces dispositifs. La valorisation foncière offre également une piste : une partie de la hausse de valeur des terrains provoquée par une nouvelle ligne de transport ou un équipement public peut contribuer à financer les infrastructures. Ces mécanismes exigent néanmoins une administration compétente, une comptabilité transparente et une gestion prudente de la dette.

Faire des habitants les bénéficiaires des investissements

La réussite d'un projet urbain ne se mesure pas seulement à la hauteur des bâtiments ou au montant des capitaux mobilisés. Elle se juge à la réduction du temps de transport, à l'accès à l'eau potable, à la disponibilité de logements abordables, à l'efficacité de la collecte des déchets et à la création d'emplois.

Les habitants, les commerçants, les transporteurs et les entreprises doivent être associés aux décisions dès la conception des projets. Cette concertation permet d'anticiper les conséquences des expropriations, de limiter les déplacements forcés et d'adapter les investissements aux besoins réels. Les petites infrastructures de proximité peuvent, dans certains quartiers, produire des bénéfices plus rapides que des projets prestigieux mais déconnectés des urgences quotidiennes.

LES CONTRATS DOIVENT PRÉCISER LE PARTAGE DES RISQUES, LES OBLIGATIONS D'ENTRETIEN, LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET LES CONDITIONS TARIFAIRES...

La coordination entre collectivités territoriales, gouvernements centraux et territoires périphériques est tout aussi indispensable. L'expansion urbaine dépasse les frontières administratives : les déplacements domicile-travail, l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets nécessitent des réponses à l'échelle de l'agglomération.

La ville africaine de demain ne sera pas nécessairement celle qui dépense le plus, mais celle qui investit le mieux. En diversifiant ses financements, en renforçant la gouvernance locale et en plaçant les habitants au cœur des choix d'aménagement, l'Afrique peut transformer sa croissance urbaine en moteur de compétitivité, de cohésion sociale et de développement durable.

Cir-Raoul HOUNGBEDJI

DÉMOGRAPHIE-EMPLOI-TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Jeunesse africaine : le défi de transformer le dividende démographique en puissance économique

L'Afrique dispose d'un atout considérable : une population jeune, dynamique et de plus en plus instruite. Mais cette richesse démographique ne garantit ni la croissance ni la prospérité. Chaque année, des millions de jeunes arrivent sur le marché du travail, confrontés au chômage, au sous-emploi et à la précarité. Le véritable défi consiste à transformer cette poussée démographique en emplois productifs, en innovation et en création de richesses.



Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la population active jeune du continent devrait augmenter de 73 millions de personnes d'ici à 2050. Sans une accélération de la création d'emplois décents, cette progression risque d'accentuer les déséquilibres sociaux et économiques.

Trois économies, trois visages d'une même crise

Au Maroc, les chiffres traduisent un paradoxe : la création d'emplois ne suffit pas à absorber les jeunes demandeurs. Selon le Haut-Commissariat au Plan, le chômage des 15-24 ans a atteint 37,2 % en 2025, contre 36,7 % en 2024. Malgré la création de 193 000 emplois sur l'année, le sous-emploi a progressé à 10,9 %. Ces indicateurs révèlent les difficultés persistantes d'insertion et la nécessité de mieux adapter les qualifications aux besoins des entreprises. Au Nigeria, le marché du travail est marqué par l'importance des activités informelles et les disparités entre secteurs et catégories de travailleurs. L'enquête nationale sur la main-d'œuvre du premier trimestre 2024 situait le chômage des jeunes à 8,4 %. Ce taux ne reflète toutefois pas toutes les difficultés rencontrées par ceux qui travaillent sans revenus suffisants, sans protection sociale ou dans des activités instables. Au Kenya, les indicateurs du système national d'information sur le marché du travail font apparaître un chômage des jeunes de 17,7 % et un sous-emploi de 35,9 % parmi les 15-34 ans. Ces chiffres montrent que l'accès à un emploi ne signifie pas nécessairement disposer d'un travail suffisamment rémunérateur. Les opportunités liées au numérique et aux services coexistent avec une forte vulnérabilité économique.

Des diplômes qui ne garantissent plus l'insertion

Derrière les statistiques, les trajectoires sont souvent difficiles. Un diplômé peut multiplier les candidatures sans décrocher son premier contrat. Un jeune salarié peut accepter un poste sous-qualifié faute d'alternative. Un entrepreneur peut développer une

petite activité commerciale sans parvenir à obtenir un crédit, à investir dans des équipements ou à recruter.

Le décalage entre les formations et les emplois disponibles explique une partie de ces difficultés. Les économies ont besoin de techniciens, de professionnels de la maintenance, de compétences numériques, de spécialistes de l'agro-industrie et de personnels qualifiés dans les services. Or, les formations pratiques, l'apprentissage en entreprise et l'accompagnement vers l'emploi restent insuffisants dans de nombreux contextes.

L'OIT souligne également que le travail informel expose les jeunes à des revenus instables, à des conditions difficiles et à une protection sociale limitée. En Afrique subsaharienne, le taux de chômage des jeunes ne représentait que 8,9 % en 2023, mais 21,9 % des jeunes étaient sans emploi, sans études ni formation. Le chômage seul ne permet donc pas de mesurer l'ampleur du défi.

Investir dans les compétences et les emplois durables

Transformer le dividende démographique exige une action coordonnée. Les États doivent rapprocher les programmes de formation des besoins réels des entreprises, développer l'apprentissage professionnel et soutenir les secteurs capables de créer des emplois en nombre : agriculture modernisée, transformation agroalimentaire, industrie, bâtiment, logistique, énergies renouvelables et services numériques.

L'OIT SOULIGNE ÉGALEMENT QUE LE TRAVAIL INFORMEL EXPOSE LES JEUNES À DES REVENUS INSTABLES, À DES CONDITIONS DIFFICILES ET UNE PROTECTION SOCIALE LIMITÉE...

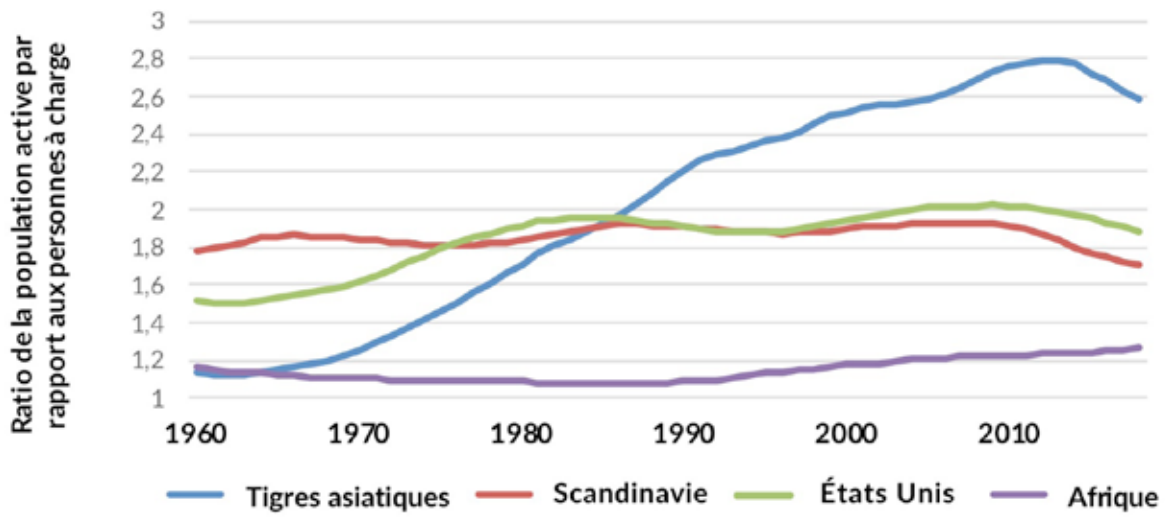
L'entrepreneuriat mérite également un accompagnement concret. Au-delà des concours et des dispositifs ponctuels, les jeunes ont besoin de financements accessibles, de débouchés commerciaux, d'infrastructures fiables et de formalités administratives simplifiées. La réussite ne se mesure pas seulement au nombre d'entreprises créées, mais à leur capacité à survivre, à rémunérer leurs promoteurs et à embaucher.

Enfin, les politiques publiques doivent mieux suivre la qualité des emplois, les revenus, le sous-emploi et les inégalités entre hommes et femmes. Les données des instituts nationaux de statistique et de l'OIT sont essentielles pour orienter les investissements vers les besoins les plus urgents.

La jeunesse africaine ne deviendra pas une puissance économique par le seul effet du nombre. Elle le deviendra si les gouvernements, les entreprises et les systèmes éducatifs parviennent à faire de ses compétences une force productive. Le dividende démographique n'est pas une promesse automatique : c'est une opportunité qui exige des emplois décents, des investissements durables et une volonté politique à la hauteur des ambitions du continent.

Cir-Raoul HOUNGBEDJI

Figure 1: Comparer le dividende démographique



HAMADOU TIDIANE SY

«L'IA ne remplacera pas le journaliste»



Reporter pour Channel Africa, la BBC ou l'AFP, il a fini par se lasser de commenter les médias des autres et a décidé de construire les siens. Fondateur d'Ouestaf News en 2006, puis de l'E-jicom en 2011, Hamadou Tidiane Sy a fait de son école, en quinze ans, une référence de la formation aux métiers des médias en Afrique francophone. À l'heure où l'IA rebat les cartes et « où les fausses nouvelles courent plus vite que les vraies », ce pionnier du « fact-checking » ouvre une nouvelle page : licence en technologies web et multimédia, plan stratégique sur cinq ans, ouverture du capital. Entretien avec un patron qui assure que l'IA ne remplacera pas le journaliste, mais « celui qui ne sait pas s'en servir ».

La rentrée de l'E-jicom approche, qu'est-ce qui change cette année, dans les programmes, les formats ou les partenariats ?

\Le grand changement, c'est qu'après 15 ans d'existence, nous diversifions notre offre de formation. Nous ouvrons une Licence en Technologies Web et Multimédia, marquant une nouvelle étape dans notre développement. Jusqu'ici, nous étions principalement concentrés sur les métiers des médias, du journalisme et de la communication. Après 15 ans, il était temps de grandir, et cette diversification constitue le premier jalon d'un plan stratégique sur cinq ans qui verra l'introduction progressive d'autres diplômes.

Cette expansion se fera sans compromis sur ce qui fait l'ADN et l'âme de l'E-jicom : la rigueur pédagogique, des



effectifs limités par classe pour un suivi personnalisé, comme nous l'avons toujours fait, et la garantie d'une formation de qualité pour chaque étudiant.
L'autre nouveauté majeure réside dans l'ouverture de notre capital, d'abord à nos collaborateurs et à nos partenaires proches, une initiative en cours, destinée à soutenir et financer directement la mise en œuvre de ce plan de développement.

L'école existe depuis 2011 et fête ses 15 ans. Quand vous repensez à votre point de départ, quel est le pari dont vous êtes le plus fier et quelle erreur ou quel obstacle vous a le plus appris ?

Le pari dont nous sommes le plus fiers, c'est d'être devenus, en une quinzaine d'années, une véritable référence dans le domaine des médias et de la communication. Aujourd'hui, on ne peut plus parler de formation des journalistes ou des professionnels de la communication ou du numérique en Afrique francophone sans mentionner l'E-jicom. C'est une immense fierté, bâtie pas à pas avec tous ceux qui sont à nos côtés depuis le début. Je dois aussi mentionner les Prix E-jicom de Journalisme dont nous organisons la 9è édition et qui sont devenus la plus grande fête du journalisme sénégalais.

> ***POUR UN JOURNALISTE, VÉRIFIER L'INFORMATION, C'EST CE QUI LUI RESTE POUR JUSTIFIER SON MÉTIER.***

Quant au principal obstacle, c'est sans doute le défi économique et structurel de maintenir un modèle d'exigence sans céder à la massification : refuser d'entasser des cohortes d'étudiants pour préserver la qualité de l'encadrement a exigé des sacrifices financiers importants. Cela nous a appris qu'un établissement d'enseignement supérieur ne peut pas reposer uniquement sur la passion pédagogique, il doit adosser son modèle académique à une gouvernance d'entreprise robuste et surtout, ça nous a appris à diversifier nos sources de financement pour grandir, sans brader les principes ou compromettre la qualité de la formation.

Concrètement, que sait faire un étudiant de l'E-jicom à la fin de son cursus ?

Un étudiant formé à l'E-jicom, en Licence, est un professionnel des médias immédiatement opérationnel, capable de produire des contenus de qualité sur tous les supports, qu'il s'agisse de



texte, d'audiovisuel ou de formats numériques. Ce qui nous distingue des autres établissements, c'est notre culture de l'immersion pratique, nos effectifs réduits et le fait que chaque étudiant a la possibilité d'effectuer des stages avant d'entrer sur le marché.

En Master, l'ambition va bien au-delà de la technique : nous formons des cadres capables de décrypter les grandes mutations contemporaines, de piloter des rédactions et de concevoir des stratégies complexes pour des institutions publiques, des organisations internationales ou de grandes entreprises. Le slogan de notre programme de Master, « penser l'Afrique, agir sur le monde », en dit long.

Vous avez été parmi les pionniers du fact-checking en Afrique francophone, dès 2015. Pourquoi cette compétence est-elle devenue aussi stratégique pour les journalistes comme pour les communicants ? Quelle place lui donnez-vous dans la formation ?

Quand on a commencé à en parler en 2015, très peu de gens prenaient vraiment la mesure de ce qui était en train de se produire avec la désinformation dans le monde. Aujourd'hui, tout le monde voit bien les dégâts : les fausses nouvelles circulent plus vite que les vraies, et avec les réseaux sociaux ou l'IA, ça ne va pas s'arranger.

Pour un journaliste, vérifier l'information, c'est ce qui lui reste pour justifier son métier. Si un journaliste raconte ce qui se dit sur WhatsApp sans vérifier, il ne sert plus à rien. Et pour un communicant, c'est pareil : une rumeur, ou une mauvaise réponse à une rumeur, peut détruire la réputation d'une boîte ou d'une institution en une minute. Il faut savoir d'où vient l'information, qui la pousse et comment la démonter avec des faits.

C'est ainsi que nous avons introduit le fact-checking non pas comme de simples ateliers ponctuels ou des séminaires, mais comme un module d'enseignement à part entière dans notre cursus, dès la deuxième année de Licence. D'ailleurs, cette expertise ne s'est pas arrêtée à nos étudiants, nous l'avons partagée en formant des centaines de journalistes et de professionnels à travers toute l'Afrique de l'Ouest. Chez nous, on apprend aux étudiants à douter sainement, à remonter aux sources et à utiliser les bons outils de vérification.

Une école se juge d'abord à ce que deviennent ses diplômés. Pouvez-vous nous citer quelques anciens qui ont réussi et nous dire où ils travaillent aujourd'hui

Il y a d'abord les trajectoires classiques dans les médias. Je ne vais pas citer de noms, pour ne pas faire de jaloux, mais ils se reconnaîtront entre eux. Nous avons par exemple deux diplômés qui, à peine leurs études terminées, ont intégré directement la rédaction du bureau régional de la BBC à Dakar. Quand on connaît le niveau d'exigence d'un tel média, voir des jeunes y accéder dès

la sortie de l'école est une immense fierté et la preuve de la qualité de notre formation.
Ensuite, il y a des parcours plus atypiques qui me viennent à l'esprit. Un ancien étudiant qui a passé le concours très sélectif pour intégrer les douanes sénégalaises après sa licence et qui est aujourd'hui au service de communication de la douane. Un autre qui dirige la communication d'une ONG au Congo, ou encore un diplômé qui pilote un projet de développement pour encadrer des jeunes dans l'entrepreneuriat au sud du Sénégal.
Cela fait plus de dix ans que nous formons des professionnels, et ce qui est vraiment marquant, c'est que la quasi-totalité de nos diplômés sont en activité. Beaucoup sont même embauchés dès la fin de leurs études.

Les parents s'inquiètent surtout de l'après-diplôme. Comment l'école prépare-t-elle à l'insertion professionnelle : stages, intervenants du monde des médias, réseau de partenaires, accompagnement des projets ?

C'est normal qu'un parent s'inquiète, mais je ne pense pas qu'un parent qui confie son enfant à l'E-jicom doive s'inquiéter. Pour une raison très simple : la grande majorité de nos diplômés, pour ne pas dire la quasi-totalité, travaillent. C'est même exceptionnel de voir un diplômé de chez nous au chômage. Nous avons des étudiants qui sont embauchés pendant leur stage avant même d'avoir soutenu, et qui reviennent un ou deux ans plus tard pour terminer leur cycle. La vérité, c'est que la notoriété de l'école est telle que les employeurs nous sollicitent souvent plus que nous n'avons de diplômés disponibles. Je le dis souvent : il faut vraiment manquer de chance pour sortir de l'E-jicom et ne pas trouver de travail dans l'année qui suit l'obtention du diplôme.
Ce résultat repose sur un socle très solide. D'abord, les stages obligatoires et bien organisés par l'école : aucun étudiant ne termine sa licence sans avoir fait au moin deux stages. C'est une règle absolue, alors qu'on voit trop souvent ailleurs des jeunes avec deux masters qui n'ont jamais mis un pied en entreprise.
Ensuite, notre philosophie n'est pas de vendre des diplômes, mais de préparer à un métier. Tout au long de l'année, nous multiplions les activités professionnalisantes, les sorties de terrain, les ateliers, les séminaires sur les grands enjeux contemporains. Nous avons nos « Invités du mercredi », où nous recevons des journalistes, des communicants, des intellectuels, des écrivains ou des décideurs.
Contrairement à beaucoup d'établissements, nos étudiants ne vivent pas dans une bulle scolaire ; dès la première année, ils adoptent les codes, les réflexes et les exigences du milieu professionnel. Ce que les employeurs nous disent souvent quand ils prennent

> ***LE PARI DONT NOUS SOMMES LE PLUS FIERS, C'EST D'ÊTRE DEVENUS, EN UNE QUINZAINE D'ANNÉES, UNE VÉRITABLE RÉFÉRENCE DANS LE DOMAINE DES MÉDIAS ET DE LA COMMUNICATION.***

nos jeunes, au-delà de la technique, c'est qu'ils apprécient leur comportement, leur ponctualité et leur sens des responsabilités, qui sont des valeurs clés de l'E-jicom. C'est aussi ça que nous inculquons. Tout cela est possible grâce à un solide réseau de partenaires, médias, agences, ONG, secteur public comme privé, que je remercie d'ailleurs chaleureusement pour la confiance qu'ils nous font en intégrant nos étudiants dans leurs équipes.

Le message aux candidats et aux familles. Quel profil recherchez-vous pour cette rentrée et que diriez-vous à un parent qui hésite à investir dans une formation en journalisme et en communication alors que l'intelligence artificielle bouleverse ces métiers ?

Ma réponse est très simple. Oui, il y a des bouleversements profonds liés à l'intelligence artificielle, mais ils touchent absolument tous les secteurs d'activité, pas seulement les nôtres. C'est simplement plus visible chez nous parce que nous exerçons des métiers publiquement exposés. L'IA ne va pas remplacer le journaliste ou le communicant, elle va remplacer celui qui ne sait pas s'en servir ou qui ne sait pas vérifier ce qu'elle produit.
Ce que j'ai à dire aux parents, c'est que la communication est au contraire en plein boom. Les entreprises et les institutions cherchent constamment des talents que nous n'arrivons même pas à fournir en nombre suffisant. Par exemple, sur des profils comme le « community management » ou la communication digitale, la demande du marché dépasse largement nos effectifs : si toute une promotion s'y spécialisait, tout le monde trouverait du travail immédiatement. Et c'est exactement la même chose pour les médias : ils recrutent, mais ils cherchent des journalistes adaptés à notre époque. Un journaliste qui sait réaliser de grands reportages ou de bonnes investigations, qui maîtrise le fact-checking et les outils numériques ne chôme pas. Toute la clé réside dans l'adaptation.
Et cette mutation, nous l'avons anticipée dès le premier jour : dans le nom même de l'école, il y a « Métiers de l'Internet », ce n'est pas un hasard. Dès la création de l'E-jicom, nous avions vu venir ces transformations. Nous recherchons des jeunes curieux, ouverts sur le monde et prêts à apprendre avec rigueur. Si un étudiant acquiert de vraies compétences techniques et garde cette capacité d'adaptation, son avenir professionnel est assuré.

Le mot de la fin ?

Les outils changent et les technologies vont continuer d'évoluer, mais la valeur d'une information fiable et d'une parole maîtrisée ne disparaîtra jamais. À l'E-jicom, nous ne formons pas des spectateurs des mutations du monde, nous préparons ceux qui vont leur donner du sens.

Interview réalisée par Renée Mendy

L'Afrique face au défi de la finance climatique, entre promesses internationales et investissements effectifs



À l'approche de la COP31, prévue en novembre 2026 à Antalya, en Turquie, l'Afrique entend transformer ses revendications climatiques en investissements mesurables. Alors que le continent contribue relativement peu aux émissions mondiales historiques de gaz à effet de serre, il subit de plein fouet les sécheresses, les inondations, la dégradation des terres et les perturbations agricoles. L'enjeu dépasse désormais les annonces de milliards de dollars : il s'agit d'obtenir des financements accessibles, prévisibles et effectivement décaissés, puis de les convertir en infrastructures et en programmes capables de protéger les populations.

Derrière les engagements internationaux, une question demeure : quelle part des sommes annoncées arrive réellement sur le terrain ? Pour les gouvernements africains, les négociations d'Antalya devront porter autant sur le volume des ressources que sur leurs conditions d'accès, leur répartition entre adaptation et réduction des émissions, ainsi que sur les résultats obtenus.

Le financement climatique reste marqué par un décalage entre les besoins et les ressources disponibles. Le Programme des Nations unies pour l'environnement estimait, dans son rapport 2024 sur l'adaptation, que le déficit mondial de financement de l'adaptation atteignait entre 187 et 359 milliards de dollars par an. Même un doublement des financements publics internationaux de l'adaptation par rapport à leur niveau de 2019 ne couvrirait qu'une faible fraction de cet écart.

Pour les pays africains, le problème ne tient pas uniquement au manque d'argent. Les procédures complexes, les exigences de garanties, les capacités techniques limitées et les délais d'approbation freinent l'accès aux fonds internationaux. Les États les plus fragiles risquent ainsi de recevoir moins de ressources, alors même que leurs besoins sont considérables.

Les négociateurs africains réclament donc davantage de dons et de financements concessionnels, plutôt qu'un recours systématique à l'endettement. Ils demandent également un accès direct renforcé aux mécanismes climatiques, un soutien accru face aux pertes et

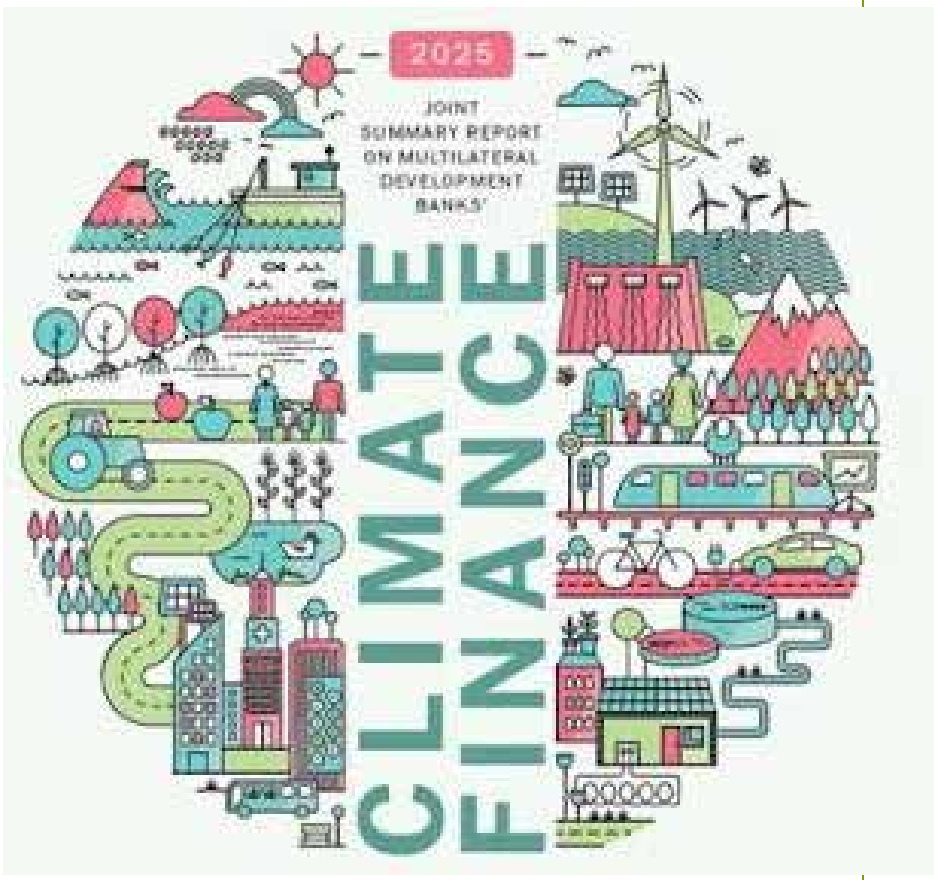
préjudices et un meilleur transfert de technologies. Pour les bailleurs, l'enjeu est de concilier rapidité d'exécution, transparence et mesure des résultats. Le secteur privé, lui, attend des garanties publiques, des règles prévisibles et des instruments de partage des risques pour investir dans les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente et les infrastructures vertes.

Du Bénin au Mozambique, des financements aux résultats mesurables

Les expériences africaines montrent que des solutions existent lorsque les ressources sont reliées aux besoins locaux.
Au Bénin, le mécanisme LoCAL, consacré à l'adaptation climatique pilotée par les collectivités, a permis de réaliser 15 investissements d'adaptation dans neuf collectivités locales, avec environ 930 000 bénéficiaires recensés. Le programme a notamment soutenu la gestion de l'eau, la résilience agricole et les infrastructures locales. En décembre 2023, le Fonds vert pour le climat a approuvé plus de 9 millions de dollars pour étendre le dispositif de neuf à 34 communes vulnérables, avec un objectif de 2,7 millions de bénéficiaires. Il s'agit d'un financement approuvé pour une phase d'extension, à distinguer des résultats déjà obtenus.
Au Mozambique, un projet d'agriculture syntropique dans la province de Zambézie, soutenu par le Fonds africain pour le changement climatique, a été clôturé en janvier 2025. Il a permis de reboiser 51,7 hectares et d'atteindre directement 1 130 personnes. L'initiative a combiné restauration des écosystèmes, irrigation à faible coût et diversification des activités économiques, notamment l'apiculture et la pisciculture. Ces résultats illustrent l'intérêt de projets ancrés dans les réalités des communautés, même si leur changement d'échelle exige des ressources supplémentaires.

Antalya, étape décisive avant le rendez-vous africain de 2027

La préparation diplomatique s'intensifie. Le 23 septembre 2026, à New York, le président kényan William Ruto, coordinateur du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique, a réuni des dirigeants africains pour faire avancer une position commune avant la COP31 et préparer la COP32, prévue en Éthiopie en 2027. Les priorités portent sur l'adaptation, les énergies renouvelables, la résilience, la cuisson propre et une croissance compatible avec les objectifs climatiques.



LE 23 SEPTEMBRE 2026 À NEW YORK, WILLIAM RUTO A RÉUNI DES DIRIGEANTS AFRICAINS POUR FAIRE AVANCER UNE POSITION COMMUNE AVANT LA COP31...

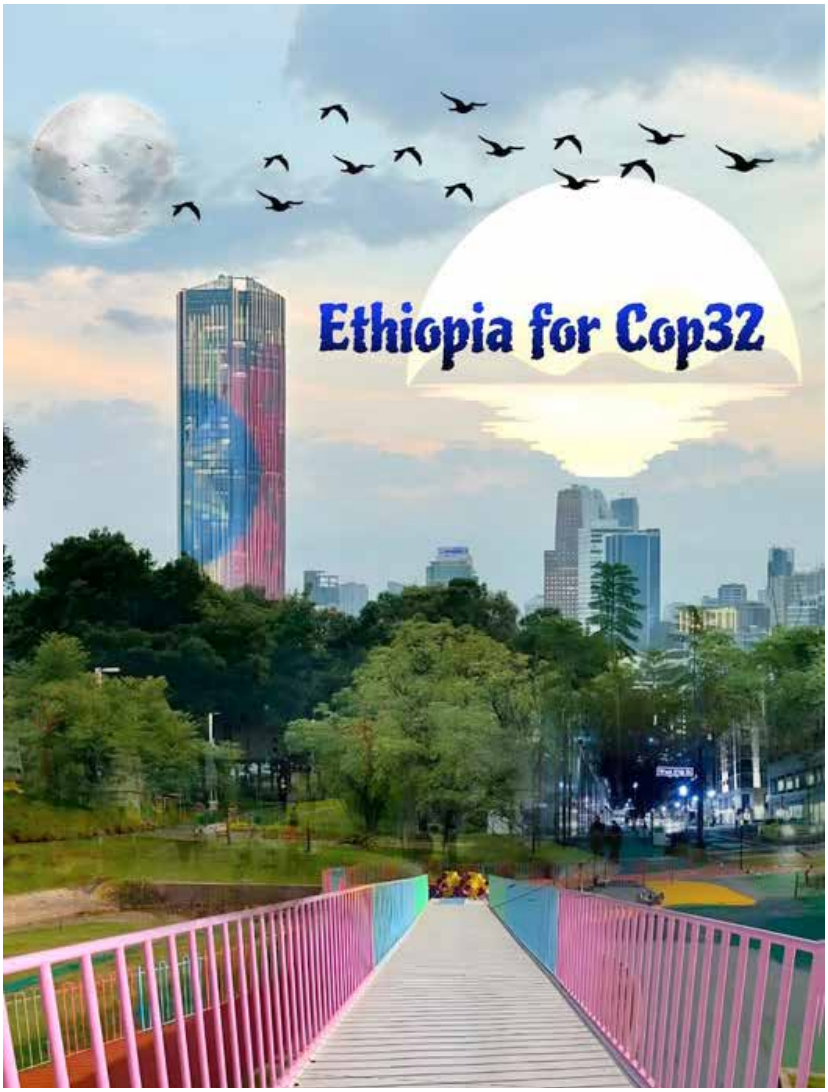
Antalya devra permettre de confronter ces ambitions aux engagements financiers concrets : montants mobilisés, sommes décaissées, délais de versement et résultats vérifiables. La COP32 en Éthiopie offrira ensuite une occasion de mesurer les progrès et de maintenir la pression sur les partenaires internationaux.
Pour l'Afrique, la crédibilité de la finance climatique ne se jouera plus seulement dans les déclarations finales. Elle se mesurera aux terres restaurées, aux récoltes protégées, aux populations mises à l'abri des inondations et aux infrastructures effectivement construites. Le véritable succès d'Antalya sera de faire passer la finance climatique des promesses aux réalisations, sans enfermer les pays africains dans une spirale d'endettement.

Cir-Raoul HOUNGBEDJI

JUSTICE CLIMATIQUE EN AFRIQUE

LES ETATS AFRICAINS FACE AU DEFI DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION

Les revendications africaines en matière de financement climatique et d'adaptation auront été ponctuées et structurant à la 81e Assemblée générale des Nations Unies, en amont de la COP31 et de la COP32 en Éthiopie.



Le 23 septembre 2026, au landemain de l'ouverture officielle de la 81e Assemblée générale des Nations Unies, la journée a été dominée par les échanges sur le climat où la voix de l'Afrique s'est une fois encore levée devant l'auguste assemblée. Le financement climatique et l'adaptation restent les principales revendications de l'Afrique. Les échanges sur le climat lors de cette session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ont mis l'accent sur le financement des politiques climatiques, la réduction des émissions et la préparation de la COP31.

L' absence des dirigeants des trois plus grandes puissances économiques du continent noir, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Égypte, des réunions de haut niveau de la 81e Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), n'a nullement empêché l'Afrique, par l'intermédiaire du Comité des chefs d'État sur les changements climatiques, de présenter une position commune sur le financement climatique, dans le cadre des demandes préalables à la COP31 et à la COP32 africaine.

Le dialogue sur les solutions pour le financement climatique a une fois de plus révélé que la principale faiblesse de l'accès à ce financement ne réside pas seulement dans l'écart entre la mobilisation annuelle convenue de 300 milliards de dollars d'ici à 2035 et les 1 300 milliards de dollars nécessaires chaque année. Il s'agit également d'une architecture d'accès fragmentée, bureaucratique, inabordable et insuffisamment pilotée par les pays. Selwin Hart, conseiller spécial du Secrétaire général pour l'action climatique et la transition juste, a judicieusement observé que l'ampleur des efforts est vaine si le financement est inaccessible. L'accès n'a que peu d'importance si les conditions aggravent le surendettement, et le volume est vain sans impact.

L'axe dominant des discussions

Le financement climatique, en première ligne lors de la 81e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies a préoccupé tous les dirigeants.

Les dirigeants ont discuté de la mobilisation des fonds nécessaires pour aider les pays en développement face aux impacts du réchauffement, les pays les

moins avancés rappelant qu'ils subissent des conséquences disproportionnées malgré de faibles émissions. A l'unanimité, les actions et les objectifs lors des discussions ont ciblé l'électrification et la réduction des émissions de méthane.
Les dirigeants africains, coordonnés par le biais du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique, ont vigoureusement défendu une position commune articulée autour de revendications claires sur le financement, l'adaptation et le mécanisme des pertes et dommages.

Les demandes clés du continent noir

Les demandes des pays africains sont formulées à ces discussions de haut niveau, suite au constat que l'Afrique fait face à un déficit annuel colossal. Selon les dirigeants africains, les besoins du continent pour appliquer ses engagements climatiques s'élèvent à 277 milliards de dollars par an, mais il n'en reçoit qu'environ 30 milliards.
Les pays africains ont dénoncé le fait que les aides actuelles aggravent leur endettement. Des pays comme le Malawi et l'Afrique du Sud ont exigé des financements concessionnels et des dons, plutôt que des prêts aux taux du marché.
De nombreux chefs d'État, à l'instar de ceux du Lesotho ou de Madagascar, ont souligné l'urgence d'agir face à la multiplication des sécheresses, des inondations et des menaces existentielles pour les populations vulnérables.
Le continent subit de plein fouet des sécheresses et inondations catastrophiques alors qu'il émet moins de 4 % des gaz à effet de serre mondiaux. Le continent exige un soutien massif pour des projets concrets de résilience tels que les systèmes de gestion de l'eau, l'agriculture intelligente face au climat, les infrastructures résilientes et les systèmes d'alerte précoce.
Les dirigeants ont également pointé du doigt la baisse globale des financements publics internationaux alloués à l'adaptation, insistant pour que l'accès à ces fonds soit simplifié et débarrassé des lourdeurs bureaucratiques.
Face aux dégâts irréversibles déjà subis, infrastructures détruites, crises alimentaires etc..., l'Afrique attend des réponses immédiates du nouveau mécanisme international.
Les représentants africains exigent que le Fonds pour les pertes et dommages, qui a enregistré plus de 170 demandes globales d'évaluation en 2026, accorde une priorité absolue aux urgences du continent. Ils réclament des ressources de relèvement directes, flexibles, capables de prendre en compte les pertes non économiques telles que les pertes culturelles, et les déplacements de populations.
Selon les dirigeants africains, Il est difficile de dissocier la crise climatique d'une crise du développement et du système financier mondial.

LES PAYS AFRICAINS ONT DÉNONCÉ LE FAIT QUE LES AIDES ACTUELLES AGGRAVENT LEUR ENDETTEMENT...

Par ailleurs, certains pays africains dont le Cameroun ont réclamé une refonte profonde des institutions multilatérales telles que la Banque mondiale et le FMI. L'objectif est de restructurer les dettes souveraines suffocantes et de réduire le coût du capital pour permettre la transition énergétique du continent, à travers l'électrification rurale et la cuisson propre.

Les grands points des revendications africaines

1. Refus de la dette et exigence de financements concessionnels
2. Priorité absolue à l'adaptation climatique
3. Opérationnalisation du Fonds pour les Pertes et Dommages
4. Réforme de l'architecture financière mondiale

Ces revendications fermes posent les bases et les lignes rouges de l'Afrique pour négocier les futurs objectifs de financement lors de la COP31.
En sommes, il s'agit d'équilibrer la sécurité énergétique. Dans ce contexte, les pays et les dirigeants qui mèneront la prochaine étape des négociations climatiques insistent tous sur la sécurité énergétique et l'électrification. La Turquie, par exemple, a lancé l'initiative « 35x35 Global Electrification Pledge », visant à ce que l'électricité représente 35 % de la consommation énergétique finale mondiale d'ici 2035. L'Australie, autre acteur majeur des négociations à venir, a approuvé , par le biais de sa nouvelle agence nationale de protection de l'environnement, un projet d'exploitation du charbon jusqu'en 2055.
Lorsque les financements sont assortis de conditions qui aggravent le surendettement, le bien-être des pays en développement s'en trouve réduit, même s'il s'agit de financements pour les énergies propres. C'est la principale raison qui justifie la position de l'Afrique sur le financement climatique, axée sur les aspects économiques qui vise à éviter de se retrouver piégé par des coûts élevés et des financements assortis de conditions contraignantes, comme celles qui ont déjà échoué au test JET-P en Afrique du Sud .
D'un point de vue économique, les discussions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le financement climatique pour 2026 mettent en évidence un problème classique d'allocation en cas de défaillances de marché qui se chevauchent : l'atténuation est un bien public avec des externalités non tarifées, l'adaptation a souvent des caractéristiques de bien public local et les marchés de capitaux tarifent le risque souverain et monétaire de manière à pénaliser les pays présentant la plus grande vulnérabilité marginale.
Le coût implicite du capital détermine les projets dans lesquels les financements publics et privés investiront et qu'ils jugeront bancables et bénéfiques.
Dans un esprit de justice, l'Afrique va s'aligner sur un système qui harmonise et reconnaît mutuellement les normes, élargit l'accès direct, réduit le surendettement et privilégie le financement de l'adaptation par subventions plutôt que les instruments créateurs de dette.

Ferdinand GADE

MINERAIS CRITIQUES

LES RECLAMATIONS ET LES ENJEUX EN AFRIQUE



Pourvoyeuse depuis des décennies des matières premières aux pays développés, l'Afrique, avec sa nouvelle génération exige une nouvelle politique publique axée sur ses minerais critiques dans un rapport de reconnaissance de sa part de réserve non négligeable. Le continent formule des réclamations majeures pour ne plus être réduit à un rôle de simple fournisseur de matières premières.

Selon les rapports de la banque africaine de développement, l'Afrique détient près de 30 % des réserves mondiales de minéraux critiques, telles que le cobalt, le lithium, le graphite, le cuivre, le manganèse, le nickel etc...qui sont essentiels à la transition énergétique. Ainsi, pesant son poids dans la balance des réserves mondiales des minerais critiques, l'Afrique dont les ressources naturelles et énergétiques génèrent environ 62% du PIB, revient en face de ces vieux partenaires formuler des réclamations majeures.

Lors de la 81e Assemblée générale de l'ONU en septembre 2026, Judith Suminwa Tuluka, Première ministre de la République démocratique du Congo (RDC), a prononcé un plaidoyer marquant pour la transformation locale et la valeur ajoutée des minerais critiques en RDC et sur le continent africain en général.

Judith Suminwa a déclaré que la RDC et l'Afrique refusent le modèle économique traditionnel qui confine les pays producteurs à l'extraction brute pendant que les technologies, la recherche et l'essentiel des bénéfices financiers se concentrent à l'étranger.

Elle a fermement exprimé le refus de voir l'Afrique cantonnée à un simple rôle de fournisseur de matières brutes.

Judith Suminwa a déclaré que la RDC et l'Afrique refusent le modèle écono-

mique traditionnel qui confine les pays producteurs à l'extraction brute pendant que les technologies, la recherche et l'essentiel des bénéfices financiers se concentrent à l'étranger. Elle a résumé l'ambition du pays avec une formule claire :
« Nous ne voulons plus être seulement le sous-sol de l'économie mondiale, mais en devenir un atelier, un laboratoire et un partenaire souverain».
Le continent noir souhaite réduire l'exportation de ses matières premières afin qu'elles puissent béneficier au maximum à ses populations pour accroitre son développement.Ces réclamations se traduisent essentiellement en quatre (4) grands points.

Les principales revendications africaines

Le manque de la transformation locale en Afrique est un constat criant. Le continent exige le raffinage sur place pour capter la valeur ajoutée au lieu d'exporter les minerais à l'état brut. La première ministre de la RDC demande à ce sujet la formation intensive et la montée en compétences d'ingénieurs et de main-d'œuvre locale pour maîtriser les technologies de demain.
Le partage des bénéfices, l'Afrique demande et assure que les retombées économiques profitent réellement aux populations locales et aux territoires d'extraction.
Pour protéger son environnement, le continent noir pense à la réduction des dégâts écologiques et les atteintes aux droits humains liés aux activités extractives.
Et enfin, l'Afrique pense qu'il est tant que la souveraineté des contrats soit remise en cause. Pour celà, la renégociation des accords miniers pour rééquilibrer le rapport de force face aux puissances étrangères et multinationales est envisagée.

Les barrières structurelles

L'Afrique, dans son élan de réclamation ne doit pas oublier certains obstacles majeurs auxquels il faut faire face pour espérer un veritable impact. Il s'agit motamment du déficit énergétique. Il se traduit par le manque d'électricité abondante et compétitive pour faire fonctionner les usines de transformation. Les infrastructures insuffisantes telles que l'absence de réseaux de transport, pour relier les sites miniers aux centres industriels. Le difficile accès au financement dû à la difficulté à mobiliser les capitaux nécessaires pour financer les infrastructures locales. En plus de tout ce qui précède vient s'ajouter la domination exterieure qui est la forte emprise des investissements étrangers , notamment chinois. Cette emprise freine l'autonomie des chaînes de valeur africaines.

LE CONTINENT NOIR SOUHAITE REDUIRE L'EXPORTATION DE SES MATIERES PREMIÈRES AFIN QU'ELLES PUISSENT BÉNÉFICIER AU MAXIMUM À SES POPULATIONS.

Comment sont traitées les populations proches des mines ?

C'est l'un des enjeux essentiels auxquels le continent noir fait face dans sa volonté à transformer davantage ses minerais critiques sur place. Il est important de clarifier, dans cette politique d'autonomisation dans l'exploitaion des minerais critiques en Afrique, quelle part de la valeur créée atteint réellement les territoires d'extraction? Un nouveau mécanisme de l'ONU cible cinq pays du continent sur cet enjeux. près la bataille pour transformer davantage les minerais critiques en Afrique, celle du partage territorial de la valeur pourrait devenir le prochain chantier. Le lancement par l'ONU d'un mécanisme d'appui destiné à six pays, dont cinq en Afrique, met en lumière cette problématique. Au-delà du développement de chaînes de valeur, ce dispositif doit contribuer à faire en sorte que les bénéfices de l'exploitation du cuivre, du lithium, du graphite ou des terres rares atteignent les populations et les pays à la source de la transition énergétique.
Les pays concernés sur le continent sont la Guinée, Madagascar, le Nigeria, le Zimbabwe et la Zambie. Les politiques africaines actuelles sur les minerais critiques cherchent notamment à retenir davantage de valeur à l'intérieur des frontières nationales, en limitant les exportations de minerai brut pour attirer des raffineries et d'autres unités de transformation. Mais une usine construite dans le pays ne garantit pas que les communautés vivant autour des mines et en subissant les effets négatifs bénéficient directement de cette progression nationale dans la chaîne de valeur.
« Le Mécanisme d'appui aux pays des Nations unies est conçu pour apporter une expertise de terrain aux pays et contribuer à garantir que la richesse en minerais essentiels se traduise par de meilleures opportunités pour les populations et les communautés », explique Alexander de Croo, administrateur du Programme des Nations unies pour le développement, organisme chargé de la mise en œuvre du mécanisme.
Le mécanisme onusien ouvre donc un chantier différent de celui de la simple transformation locale. Son architecture prévoit notamment un travail sur le partage équitable des bénéfices et l'engagement des communautés, aux côtés de la diversification économique et de la valeur ajoutée. Pour les pays africains retenus, la question sera désormais de savoir si cette ambition débouche sur des règles plus précises autour des recettes affectées aux collectivités, de l'accès des entreprises locales aux marchés miniers, des emplois pour les populations riveraines ou encore des infrastructures partagées.
En mai 2025, lors d'une interview accordée à l'agence ecofin, Ahmadou Mohamed Maiga, un expert en droit minier souligne dans la même logique que trop souvent, les communautés locales ne sont ni consultées en amont ni associées de manière significative au processus de définition et de priorisation des projets à financer.

Ferdinand GADE



MOHAMED AZATOTAI

De l'ingénierie des infrastructures à la stratégie du développement

Ingénieur d'État de l'École Nationale Supérieure des Mines de Rabat, fort de plus de vingt ans d'expérience dans la réalisation de grands projets d'infrastructures au Maroc, Mohamed Azatotai a progressivement élargi son champ d'expertise, de l'ingénierie opérationnelle à l'action publique avancée, puis au management stratégique et à l'intelligence économique.

Son parcours l'a conduit à intervenir dans des projets majeurs relevant des autoroutes, du ferroviaire, des tunnels et des ouvrages hydrauliques. Ces responsabilités lui ont permis de développer une compréhension approfondie des exigences du pilotage de projets complexes : maîtrise des coûts et des délais, management de la qualité, anticipation des risques, coordination des parties prenantes et recherche de la performance.

Titulaire d'un mastère spécialisé en Action publique avancée - Maroc, suivi auprès de l'École des Ponts ParisTech et d'Africa Business School de l'UM6P, il a consacré sa thèse professionnelle au rôle des infrastructures économiques et sociales dans l'intégration régionale au Maroc.

Ses travaux portent notamment sur l'étude des disparités territoriales et l'évaluation des niveaux d'équipement, à travers la construction d'indicateurs destinés à mieux apprécier les liens entre équipements, développement et intégration régionale. Ils ont également nourri des propositions en matière de coordination publique, de financement et de coopération interrégionale.

Dans le prolongement de cette trajectoire, il poursuit actuellement un MBA en Management stratégique et intelligence économique à l'École de Guerre Économique (EGE), à Rabat. Cette formation vient renforcer son approche des enjeux de décision, d'anticipation et de compétitivité dans un environnement économique marqué par des interdépendances croissantes et des incertitudes stratégiques.

Son intérêt pour l'intelligence économique s'inscrit dans une démarche visant à faire de l'analyse de l'environnement, de la veille stratégique, de l'anticipation des risques et de la compréhension des rapports de force économiques des instruments d'aide à la décision. Il y voit des leviers essentiels pour éclairer les choix d'investissement et renforcer la capacité des organisations à agir dans un environnement incertain.

Sa vision repose sur une conviction : les infrastructures ne constituent pas une finalité en soi. Leur valeur se mesure à leur contribution à la compétitivité économique, au développement des territoires, à la création de capacités locales et à l'intégration régionale.

Pour le Maroc et l'Afrique, le défi consiste désormais à conjuguer excellence opérationnelle, gouvernance performante et intelligence stratégique afin de transformer les investissements en résultats économiques et sociaux durables.

Sylvestre Tetchiada

Les marchés de capitaux restent principalement accessibles aux grandes structures. Quels leviers réglementaires et techniques permettraient de les rendre réellement utiles aux entreprises de taille intermédiaire et aux PME ?

Le principal enjeu n'est pas uniquement de permettre aux PME d'accéder à la Bourse, mais de leur offrir une gamme de financements adaptée à leur taille, à leur maturité et à leur modèle économique. Une entreprise industrielle en phase d'expansion n'a pas les mêmes besoins qu'une start-up, une PME familiale ou une entreprise qui intervient dans la chaîne de sous-traitance d'une structure.

Il faut donc agir simultanément sur trois leviers. Le premier est réglementaire : simplifier et proportionner les exigences d'accès au marché, sans renoncer à la transparence, à la protection des investisseurs et à la qualité de l'information financière. Le deuxième est technique : développer des mécanismes d'accompagnement à la préparation financière, à la gouvernance et à la notation des entreprises, ainsi que des instruments tels que les obligations de PME, les fonds de dette privée et le capital-investissement. Le troisième est institutionnel : faire émerger des intermédiaires capables d'accompagner les entreprises sur la durée, et pas seulement au moment de la levée de fonds.

Le rapport de l'OCDE sur les marchés de capitaux africains, publié en novembre 2025, souligne la faible liquidité de nombreux marchés, la concentration des activités et l'étroitesse de la base d'investisseurs institutionnels. Il relève notamment que les marchés africains ne comptaient que 1 141 sociétés cotées à la fin de 2024.

Ces constats plaident pour une approche plus large que la seule introduction en Bourse.

Enfin, les grands projets d'infrastructure peuvent devenir un débouché concret pour les PME, à condition de structurer des chaînes de sous-traitance accessibles, de sécuriser les délais de paiement et de rendre les besoins des donneurs d'ordre plus prévisibles. L'enjeu est de créer un cercle vertueux : les marchés financent les entreprises, les entreprises renforcent les chaînes de valeur locales et les grands investissements deviennent un levier de développement du tissu productif.

LE FONDS MOHAMMED VI POUR L'INVESTISSEMENT DOTÉ D'UN CAPITAL DE 15 MILLIARDS DE DIRHAMS A ÉTÉ CONÇU POUR CONTRIBUER AU FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS...

Observe-t-on l'émergence d'investisseurs institutionnels et privés locaux capables de financer la souveraineté industrielle, sans dépendre excessivement des prêteurs étrangers ?

Oui, le potentiel existe, mais il faut distinguer la disponibilité théorique de l'épargne de sa transformation effective en investissement productif. Les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les banques, les fonds d'investissement, les institutions de financement du développement et certains investisseurs privés peuvent contribuer à financer des projets industriels et des infrastructures de long terme. Toutefois, leur capacité à le faire dépend de la profondeur des marchés, de leurs règles prudentielles, de la qualité des projets et de la possibilité de gérer les risques dans des conditions transparentes.

Le Maroc offre des exemples intéressants de cette dynamique. Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, doté d'un capital initial de 15 milliards de dirhams provenant du budget de l'État, a été conçu pour contribuer au financement des grands projets d'investissement, soutenir les PME et favoriser la mobilisation de capitaux privés, notamment à travers des fonds sectoriels ou thématiques.

De son côté, CDG Capital-filiale à 100 % de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) spécialisée la gestion de l'épargne institutionnelle, le conseil, le financement et l'investissement contribue activement à mobiliser l'épargne institutionnelle et à structurer des financements à long terme pour des projets stratégiques.

Ces dispositifs illustrent une orientation importante : faire de l'épargne mobilisable au niveau national un levier de financement de l'investissement productif, plutôt que de dépendre exclusivement des ressources budgétaires ou des financements extérieurs. Le développement de fonds dédiés à l'industrie, à l'innovation, aux PME et aux infrastructures peut également contribuer à renforcer les chaînes de valeur nationales et à élargir les possibilités de financement des entreprises.

Toutefois, la présence de ces mécanismes ne signifie pas que le défi est entièrement résolu. L'enjeu reste de mobiliser davantage les investisseurs institutionnels et privés, de mieux répartir les risques entre acteurs publics et privés et de garantir que les capitaux engagés produisent des retombées économiques mesurables. L'expérience marocaine montre ainsi que la souveraineté financière se construit par des mécanismes de financement structurés, une gouvernance crédible et une capacité à orienter l'épargne vers des investissements productifs et durables.

Néanmoins, le défi demeure entier. Comme le relève l'OCDE, les institutionnels jouent encore un rôle modeste

dans de nombreux marchés du continent en raison de la faible liquidité, de la taille des actifs et de la concentration des placements. Il est donc indispensable d'améliorer la gouvernance, de diversifier l'écosystème d'investissement et d'approfondir les marchés obligataires locaux.

Pour capitaliser sur ce potentiel, trois axes prioritaires s'imposent :

- Créer des véhicules adaptés (fonds d'infrastructures, obligations de projet, dette privée ou co-investissement) pour épouser la temporalité des projets.
- Optimiser la préparation des projets en garantissant des études rigoureuses, un partage clair des risques et une visibilité nette sur les revenus.
- Assouplir le cadre prudentiel pour permettre aux investisseurs institutionnels de diversifier leurs portefeuilles tout en respectant leurs devoirs envers les épargnants.

Il ne s'agit nullement de tourner le dos aux capitaux étrangers, qui apportent technologies et expertises précieuses, mais de rééquilibrer le modèle pour mobiliser l'épargne locale et réduire les vulnérabilités liées à la dette en devises.

En somme, la souveraineté financière ne relève pas de l'autarcie, mais de la capacité souveraine à arbitrer les meilleurs financements, à négocier les conditions d'accès aux capitaux et à maximiser la rétention de la valeur créée au niveau national.

Comment interprétez-vous le récent remaniement gouvernemental au Maroc, notamment la nomination de Fouzi Lekjaa à la tête du portefeuille de l'Économie, des Finances et de la Performance publique ? Cette évolution peut-elle renforcer l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers ?

La nomination de Fouzi Lekjaa au poste de ministre de l'Économie, des Finances et de la Performance publique, annoncée officiellement le 16 octobre 2026, constitue un signal institutionnel important.



L'intitulé même du portefeuille met en évidence un enjeu central de l'action publique contemporaine : mieux articuler la mobilisation des ressources, les arbitrages budgétaires et la mesure de la performance publique.

Pour autant, il serait prématuré de considérer qu'une nomination, à elle seule, entraînera mécaniquement une hausse des investissements directs étrangers. L'attractivité repose sur un ensemble de facteurs : stabilité macroéconomique, prévisibilité réglementaire, qualité des infrastructures, disponibilité des compétences, efficacité de l'administration, sécurité juridique et capacité à convertir les annonces d'investissement en projets effectivement exécutés.

Le Maroc dispose d'atouts importants dans les infrastructures, la connectivité, l'industrie et son positionnement entre l'Europe et l'Afrique. Mais le véritable test sera la capacité à renforcer la cohérence de la programmation des investissements, à améliorer leur rendement économique et social et à faciliter l'investissement privé.

Le programme gouvernemental 2026-2031, présenté le 19 octobre devant les deux Chambres du Parlement, s'inscrit dans cette perspective en mettant notamment l'accent sur une croissance économique plus soutenue, la mobilisation de l'investissement privé et le passage d'une logique de volume d'investissement à une logique de rendement et d'impact concret. L'objectif annoncé d'une croissance moyenne de 5 % par an sur la période 2027-2031 traduit cette ambition. Il devra toutefois s'accompagner d'une allocation rigoureuse des ressources, d'une meilleure complémentarité entre les projets et d'une évaluation de leurs retombées sur l'emploi, la compétitivité et l'équilibre territorial.

Cette exigence rejoint les conclusions de l'étude publiée en avril 2026 par le Fonds monétaire international sur l'accélération des investissements d'infrastructure au Maroc. Selon cette étude, le programme d'investissement 2024-2030 représente environ 11,9 % du PIB de 2024. Le FMI souligne que les gains de croissance dépendent fortement

de l'efficacité de l'investissement : une meilleure efficience peut renforcer la croissance sans accroître la dette, tandis que les dépassements de coûts peuvent détériorer la dynamique de la dette sans produire de gains supplémentaires.
C'est pourquoi la notion de performance publique est essentielle. Elle doit se traduire par des objectifs mesurables, des responsabilités clairement attribuées, un suivi des délais et des coûts, une évaluation des résultats et une transparence accrue dans l'exécution. Pour les investisseurs, la qualité du signal politique compte, mais la crédibilité se construit surtout dans la durée, par la cohérence entre les décisions annoncées et les résultats observés.
À mes yeux, le remaniement ouvre donc une possibilité de renforcer le pilotage économique et budgétaire. Son effet sur l'attractivité dépendra de la capacité à transformer cette orientation institutionnelle en gains concrets d'efficacité, de prévisibilité et de confiance.

Les grands projets d'infrastructure africains reposent encore largement sur des entreprises étrangères. Comment les structurer pour garantir un véritable transfert de compétences aux ingénieurs, cadres et PME locaux ?

La présence d'entreprises internationales n'est pas, en elle-même, un problème. Elles peuvent apporter des technologies, des méthodes de management, des capacités financières et une expérience acquise sur des projets complexes. La question stratégique est de savoir si cette contribution renforce durablement les capacités locales ou si elle crée une dépendance qui se prolonge d'un projet à l'autre.
Le Maroc illustre bien cet enjeu. Au fil des grands programmes d'infrastructures autoroutières, ferroviaires, portuaires, hydrauliques et énergétiques, le Royaume a progressivement développé un tissu national d'entreprises, d'ingénieurs, de bureaux d'études, de laboratoires et de PME spécialisées. Aujourd'hui, plusieurs groupes marocains ne se limitent plus à participer à la réalisation des grands projets nationaux : ils en assurent directement l'exécution et exportent également leur savoir-faire à l'étranger, notamment en Afrique. Des entreprises comme SGTM et TGCC illustrent cette évolution, avec des réalisations structurantes au Maroc et une présence croissante sur des marchés internationaux
Cette évolution témoigne d'une montée en capacité du secteur national du BTP et démontre que les grands projets peuvent constituer un véritable levier d'apprentissage, de développement technologique et de compétitivité internationale. L'enjeu est désormais de consolider cette dynamique en renforçant la maîtrise nationale des études, de l'ingénierie, des méthodes d'exécution, du contrôle qualité et de la maintenance, tout en permettant aux PME marocaines d'intégrer davantage les chaînes de valeur. Le transfert de compétences ne doit donc pas être envisagé uniquement comme une obligation imposée aux entreprises étrangères, mais aussi comme un processus de consolidation et de transmission du savoir-faire au sein même de l'écosystème national. Il s'agit de faire en sorte que chaque grand projet renforce durablement les capacités du pays et contribue à l'émergence de champions nationaux capables de réaliser des projets complexes à l'échelon local comme à l'international.

MON EXPÉRIENCE DU PILOTAGE DES GRANDS PROJETS M'A APPRIS QU'UNE INFRASTRUCTURE MOBILISE TOUTE UNE CHAÎNE DE COMPÉTENCES...

Concrètement, le transfert de compétences ne doit pas rester une déclaration d'intention dans les marchés. Il doit être intégré dès la conception du projet, dans les exigences contractuelles, les critères d'évaluation des offres et les mécanismes de suivi. Cela suppose de définir des objectifs réalistes en matière de formation, de tutorat, de qualification des équipes locales, de sous-traitance et de participation des entreprises nationales. Il faut également prévoir des indicateurs vérifiables : nombre de cadres formés, certifications obtenues, responsabilités techniques confiées aux équipes locales, part des prestations réalisées par des PME nationales et capacité de ces entreprises à intervenir ensuite de manière autonome.
Cette approche s'inscrit dans une évolution plus large des pratiques internationales. En juillet 2025, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé le renforcement de ses exigences de passation des marchés pour certains travaux de génie civil qu'il finance, avec une participation de la main-d'œuvre locale correspondant à 30 % des coûts de main-d'œuvre dans les contrats concernés, à compter de septembre 2025. Cette mesure ne constitue pas une norme universelle applicable à tous les projets, mais elle montre que les marchés d'infrastructure peuvent être conçus pour produire, au-delà de l'ouvrage lui-même, des retombées durables en matière d'emploi et de développement des compétences.
Mon expérience du pilotage des grands projets m'a appris qu'une infrastructure mobilise toute une chaîne de compétences : études, matériaux, géotechnique, topographie, méthodes d'exécution, qualité, sécurité, contrôle des coûts et maintenance. Le transfert ne peut donc se limiter à la formation de quelques ingénieurs. Il doit concerner l'ensemble de cette chaîne, y compris les laboratoires, les bureaux d'études, les

PME spécialisées et les futurs exploitants.

Enfin, il faut éviter le piège d'une préférence locale purement formelle. L'objectif n'est pas de réduire les exigences techniques ni de fermer les marchés aux expertises internationales, mais de construire progressivement la capacité des entreprises nationales à satisfaire ces exigences et à devenir des partenaires compétitifs. Pour le Maroc, la réussite des orientations gouvernementales en matière d'investissement, de production nationale et d'emploi dépendra aussi de cette capacité à transformer les grands chantiers en véritables écoles de compétences et en leviers de développement industriel. La réussite se mesurera lorsque, après la livraison d'un projet, les équipes locales seront mieux formées, les PME plus compétitives et le pays davantage capable de concevoir, réaliser, exploiter et entretenir ses infrastructures.



Le Maroc accélère la réalisation de grandes infrastructures avant 2030. Comment préserver la maîtrise des coûts et la qualité face à des calendriers d'exécution particulièrement exigeants ?

L'accélération des investissements est une opportunité, mais elle ne doit pas conduire à confondre vitesse d'exécution et performance. Un projet livré rapidement, mais avec des défauts de qualité, des coûts mal maîtrisés ou une utilité économique insuffisamment démontrée, peut générer des charges supplémentaires pendant des années. La véritable performance consiste à respecter les délais sans sacrifier la sécurité, la qualité, la soutenabilité financière ni les bénéfices attendus pour les territoires.

Je retiens cinq conditions. D'abord, une préparation suffisamment approfondie : études géotechniques, maîtrise foncière, identification des réseaux, conception, autorisations et analyse des risques doivent être traitées en amont autant que possible. Ensuite, une programmation réaliste, qui distingue les jalons politiques des délais techniques nécessaires. Troisièmement, un pilotage intégré des coûts, des délais, de la qualité, des risques et des interfaces entre lots. Quatrièmement, une gouvernance claire, avec des responsabilités définies et des circuits de décision suffisamment rapides. Enfin, un système de contrôle indépendant, fondé sur des données fiables et des indicateurs partagés.

Le FMI a précisément mis en évidence, dans son analyse de l'investissement public au Maroc publiée en avril 2026, l'importance de l'efficience de la dépense et de la maîtrise des risques budgétaires. L'institution souligne que les dépassements de coûts peuvent détériorer la dynamique de la dette sans générer de gains de production supplémentaires.

Sur le plan opérationnel, cela implique notamment de disposer d'une référence initiale fiable — coût, délai, périmètre et exigences de qualité — puis de suivre régulièrement les écarts et leurs causes. Un tableau de bord utile ne doit pas seulement indiquer le pourcentage d'avancement physique. Il doit aussi montrer les risques émergents, les engagements financiers, les modifications de périmètre, les non-conformités, les points bloquants et les décisions attendues.

La qualité, en particulier, ne doit pas être considérée comme une vérification finale. Elle se construit tout au long du projet, depuis les études et le choix des matériaux jusqu'aux méthodes d'exécution, aux contrôles et à la réception. Une non-conformité détectée tardivement coûte généralement davantage qu'un problème anticipé.

À l'approche de 2030, je défendrais donc une logique de pilotage par la performance globale : livrer à temps, au coût maîtrisé et au niveau de qualité requis, mais aussi vérifier que l'investissement répond à un besoin, améliore la connectivité, soutient l'activité économique et produit des retombées durables. Le calendrier doit être un objectif de

management, pas une justification pour affaiblir les exigences techniques.

Comment l'ingénierie financière et l'expérience marocaine des grands projets pourraient-elles contribuer à rapprocher les marchés de capitaux d'Afrique du Nord de la BRVM et de la BVMAC ?

Le rapprochement entre les marchés de capitaux africains ne devrait pas être envisagé uniquement comme une question de connexions boursières. Il doit permettre de mieux faire circuler l'épargne, de diversifier les sources de financement des entreprises et de mobiliser des capitaux de long terme pour des projets présentant une valeur économique et sociale démontrable.

Le Maroc peut contribuer à cette dynamique grâce à son expérience dans la structuration de projets complexes, son écosystème financier et sa position de liaison entre plusieurs espaces économiques. Mais cette contribution doit s'inscrire dans une logique de partenariat : l'objectif n'est pas de reproduire un modèle national ailleurs, mais de mettre en commun les compétences, les ressources et les capacités de structuration financière.

Une voie concrète consiste à développer des instruments transfrontaliers : obligations de projet, fonds d'infrastructure régionaux, co-investissements entre investisseurs institutionnels, véhicules de financement en monnaie locale lorsque les conditions le permettent, ou encore financements combinant ressources publiques, capitaux privés et garanties ciblées. Ces instruments doivent être adossés à des projets suffisamment préparés, avec une répartition explicite des risques, des flux de revenus identifiables et une gouvernance contractuelle robuste.

Une initiative mérite d'être soulignée : le 13 mai 2025, Africa50 et la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) ont annoncé un partenariat visant à développer des obligations de projet et d'autres solutions financières destinées aux infrastructures dans l'espace de l'UEMOA. Cette initiative entend permettre aux investisseurs locaux et régionaux, notamment aux fonds de pension, de participer plus directement au financement des infrastructures.

Pour aller plus loin, il faudrait progresser sur l'interopérabilité des infrastructures de marché, l'harmonisation de certaines règles, la qualité de l'information financière, la reconnaissance des instruments et la coopération entre régulateurs. Le rôle des banques de développement et des institutions panafricaines peut être déterminant pour structurer les opérations et partager certains risques, sans se substituer à l'évaluation indépendante de leur viabilité.

> ***LA CRÉATION DE L'AFCRA CONSTITUE UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE DANS LA RÉFLEXION SUR L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE AFRICAINE...***

La BRVM, qui dessert les huit pays de l'UEMOA, et la BVMAC, qui intervient dans l'espace CEMAC, évoluent dans des environnements institutionnels distincts. Leur rapprochement avec les marchés d'Afrique du Nord ne peut donc être décrété : il nécessite un travail progressif entre autorités, bourses, intermédiaires financiers, investisseurs et porteurs de projets.

Le véritable objectif serait de faire émerger un espace africain de financement plus intégré, capable de mobiliser l'épargne régionale au service d'investissements productifs, tout en préservant la stabilité financière, la transparence et la souveraineté de décision des pays concernés.

Les marchés de capitaux africains sont-ils prêts à intégrer des grilles de notation locales comme AfCRA, afin de corriger les biais potentiels des agences occidentales ?

La création de l'Africa Credit Rating Agency (AfCRA) constitue une évolution importante dans la réflexion sur l'architecture financière africaine. L'Union africaine a officiellement annoncé son lancement le 7 octobre 2026, en présentant l'agence comme une institution destinée à proposer des évaluations indépendantes et crédibles, fondées sur une meilleure prise en compte des données, des réalités économiques et des spécificités du continent.

Il faut cependant distinguer trois questions : la pertinence d'une analyse contextualisée du risque africain, l'indépendance de l'institution qui la produit et la confiance que les investisseurs accorderont effectivement à ses évaluations. Une agence africaine peut apporter une lecture complémentaire utile si elle dispose de données suffisamment fiables, d'une méthodologie transparente et de compétences reconnues. Elle peut notamment contribuer à mieux documenter des facteurs parfois difficiles à appréhender de l'extérieur : les structures économiques nationales, les réformes en cours, les capacités de mobilisation des recettes, les mécanismes institutionnels et les risques spécifiques aux marchés locaux.

Mais l'origine géographique d'une agence ne garantit, à elle seule, ni la justesse de ses analyses ni l'absence de biais. La crédibilité d'une notation repose sur l'indépendance de la décision, la transparence des critères, la cohérence des méthodes, la qualité des données, la gestion des conflits d'intérêts et la capacité à expliquer les révisions de notation. Une agence africaine doit donc être évaluée selon des exi-

gences professionnelles rigoureuses, et non bénéficier d'une présomption de supériorité du seul fait de son identité continentale.

Il ne s'agit pas non plus d'opposer systématiquement AfCRA aux agences internationales. Une approche plus constructive serait de favoriser la pluralité des analyses, la comparabilité des méthodes et le dialogue entre institutions. Si AfCRA parvient à démontrer son indépendance et la robustesse de ses évaluations, elle pourra enrichir l'information disponible pour les investisseurs et contribuer à une appréciation plus nuancée du risque africain.

L'enjeu est majeur : la notation influence les conditions de financement des États, des entreprises et, indirectement, de certains projets d'infrastructure. Une évaluation plus complète du risque peut aider à mieux distinguer les situations nationales, mais elle ne supprimera ni les risques économiques réels ni les contraintes de liquidité des marchés.

La souveraineté financière africaine passe ainsi par la capacité à produire ses propres analyses, à disposer de données de qualité et à développer une expertise indépendante. L'ambition n'est pas d'obtenir une meilleure notation par principe, mais de faire reconnaître une évaluation plus rigoureuse, plus contextualisée et plus transparente du risque.



Quelle leçon de méthode ou quel conseil stratégique donneriez-vous aux jeunes analystes, ingénieurs et investisseurs africains dans un environnement international marqué par l'incertitude ?

Je leur conseillerais de ne jamais séparer l'expertise technique de la compréhension stratégique. Un ingénieur doit comprendre l'environnement économique, institutionnel et territorial dans lequel s'inscrit son projet. Un analyste doit savoir relier les données aux décisions. Un investisseur doit regarder au-delà du rendement immédiat pour comprendre les risques, les interdépendances et la capacité réelle d'un projet à créer de la valeur dans la durée.

Ma première recommandation est de cultiver la rigueur. Il faut distinguer les faits, les hypothèses et les opinions, vérifier les sources, confronter les données et accepter de réviser une conclusion lorsque de nouveaux éléments apparaissent. Dans un environnement incertain, l'intelligence économique n'est pas la capacité à prédire avec certitude l'avenir : elle consiste à réduire les angles morts, à anticiper plusieurs scénarios et à éclairer la décision.

La deuxième est de développer une vision systémique. Un grand projet ne se résume pas à son financement et à sa réalisation. Il dépend de la disponibilité des compétences, des matériaux, des entreprises, des ressources hydriques et énergétiques, des conditions logistiques, de la qualité des institutions et des besoins des territoires. La décision d'investissement doit intégrer ces interdépendances dès le départ.

La troisième est de transformer les connaissances en capacités opérationnelles. La maîtrise des outils numériques, de l'analyse de données, de la gestion des risques et des méthodes de pilotage doit s'accompagner d'une compréhension des réalités du terrain. Les meilleures analyses sont celles qui permettent d'arbitrer, de hiérarchiser les priorités et d'agir.

Enfin, je leur recommanderais de raisonner à l'échelle africaine tout en restant attentifs aux spécificités locales. Les infrastructures, les marchés de capitaux, les chaînes de valeur et les compétences peuvent devenir des leviers d'intégration régionale, à condition que les projets répondent à des besoins réels et s'inscrivent dans une vision de long terme.

Mon expérience m'a conduit à une conviction : la réussite d'un projet ne se mesure pas uniquement à ce que l'on construit, mais à ce que l'on rend possible après sa réalisation. Les jeunes professionnels africains doivent donc chercher à maîtriser non seulement leur métier, mais aussi les mécanismes de décision, de financement, de gouvernance et d'évaluation qui déterminent l'impact de leur travail.

Entretien avec Sylvestre Tetchiada



Le grand repli souverainiste face aux cours supranationales

L'architecture judiciaire panafricaine traverse une crise de légitimité sans précédent qui redéfinit les frontières entre souveraineté étatique et droits fondamentaux. Alors que l'institution continentale s'apprête à ouvrir sa 83e session ordinaire, prévue du 9 novembre au 4 décembre 2026, le modèle de la justice supranationale vacille.

Ce grand reflux, matérialisé par le retrait stratégique de nations clés comme le Rwanda (2016), la Tanzanie (2019), le Bénin (2020), la Côte d'Ivoire (2020) et tout récemment la Tunisie - dont le retrait est devenu pleinement effectif le 7 mars 2026 -, a vu ces pays révoquer l'article 34(6) du protocole de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

« En privant les citoyens et les ONG de la possibilité de saisir directement l'instance d'Arusha, ces exécutifs posent un choix doctrinal majeur », constate Robert Ewane, enseignant de droit, camerounais. « Ce repli souverainiste est-il le gage d'une maturité institutionnelle locale ou le signe d'un recul démocratique programmé ? », interroge-t-il.

Le procès en ingérence

À l'origine de ce désamour entre les États et la Cour d'Arusha se trouve une divergence de doctrine sur la notion d'ordre public et de souveraineté électorale. Conçue constitutionnellement pour compléter et renforcer les fonctions de la CADHP, la Cour s'est heurtée de plein fouet aux impératifs politiques des capitales.

« Pour plusieurs gouvernements, l'institution a progressivement outrepassé son mandat en interférant directement dans des affaires électorales internes qui relevaient, selon eux, de la compétence exclusive de leurs cours constitutionnelles nationales », fait observer Ewane.

Cette posture souverainiste est fermement défendue au sein des ministères de la Justice. S'exprimant sous le sceau de l'anonymat, un conseiller juridique principal auprès d'une présidence d'Afrique de l'Ouest explicite cette position : « La justice supranationale ne peut pas devenir un tribunal d'appel politique pour des candidats de l'opposition en rupture de ban avec leurs institutions nationales. Lorsqu'une cour régionale s'arroge le droit de dicter à un État souverain son calendrier électoral, elle ne fait plus du droit, elle fait de la politique. Le repli vers nos juridictions nationales est une mesure de salubrité institutionnelle ».

Cette interprétation est vivement contestée par les défenseurs des droits humains et par les magistrats de la Cour, qui rappellent que les traités signés engageaient les États à respecter un ordre juridique

communautaire.
« Retirer le droit de saisine directe aux citoyens, c'est vider le protocole de sa substance. La Cour se compose de onze juges élus à titre individuel parmi les esprits juridiques les plus brillants du continent ; ils statuent en toute indépendance. Prétendre que la protection des droits de l'homme est une ingérence politique est un argument fallacieux qui fragilise l'ensemble de l'architecture conventionnelle de l'Union africaine », recadre, un ancien haut magistrat de la CADHP.

Contre-offensive managériale : Le Plan stratégique 2026-2028

Face à ce vent de fronde, la Cour d'Arusha refuse de s'avouer vaincue et choisit la voie de la modernisation pour reconquérir sa légitimité. À l'occasion de son 20e anniversaire (2006-2026), l'institution a dévoilé le 30 septembre 2026 son nouveau Plan stratégique 2026-2028, adossé à un bilan chiffré de ses performances. Les données factuelles révèlent une institution résiliente, affichant une augmentation de 27 % du nombre d'affaires tranchées sur la période 2021-2025, portée par une numérisation accrue de ses procédures judiciaires.
Cette feuille de route, conçue après de vastes consultations menées auprès des États membres, d'universitaires et de la société civile, vise à rendre la justice continentale plus accessible et efficace.
Tout en admettant que l'exécution de ses arrêts par les gouvernements reste un défi majeur, le président de la Cour, l'Honorable Juge Blaise Tchikaya, affiche sa détermination à inverser le rapport de force : « Ce Plan réaffirme notre engagement à rendre la justice plus accessible, mais aussi plus efficace et plus à même de répondre aux besoins du continent ». Une manière habile de rappeler aux décideurs que la Cour, forte de ses deux décennies d'existence, entend rester un acteur incontournable de l'État de droit en Afrique.

La clause d'immunité

Face à ce qui ressemble à l'enlisement de la CADHP, le projet de l'Union africaine s'est déplacé vers la ratification du Protocole de Malabo, destiné à donner naissance à la Cour africaine de justice et des droits de l'homme. Cette mégastructure est censée fusionner la Cour de justice de l'UA et la CADHP, tout en y ajoutant une section pénale internationale ambitieuse, compétente pour juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes économiques comme la corruption ou le pillage des ressources.
Cependant, ce projet se heurte à un obstacle politique majeur : l'article 46A bis du Protocole de Malabo, qui sanctuarise une immunité pénale totale pour les chefs d'État et de gouvernement en exercice, ainsi que pour les hauts responsables durant leur mandat.
Pour Ewane, cette clause suscite une fracture doctrinale profonde entre les partisans d'une justice pragmatique adaptée aux réalités du pouvoir africain et les défenseurs d'une lutte sans concession contre l'impunité.

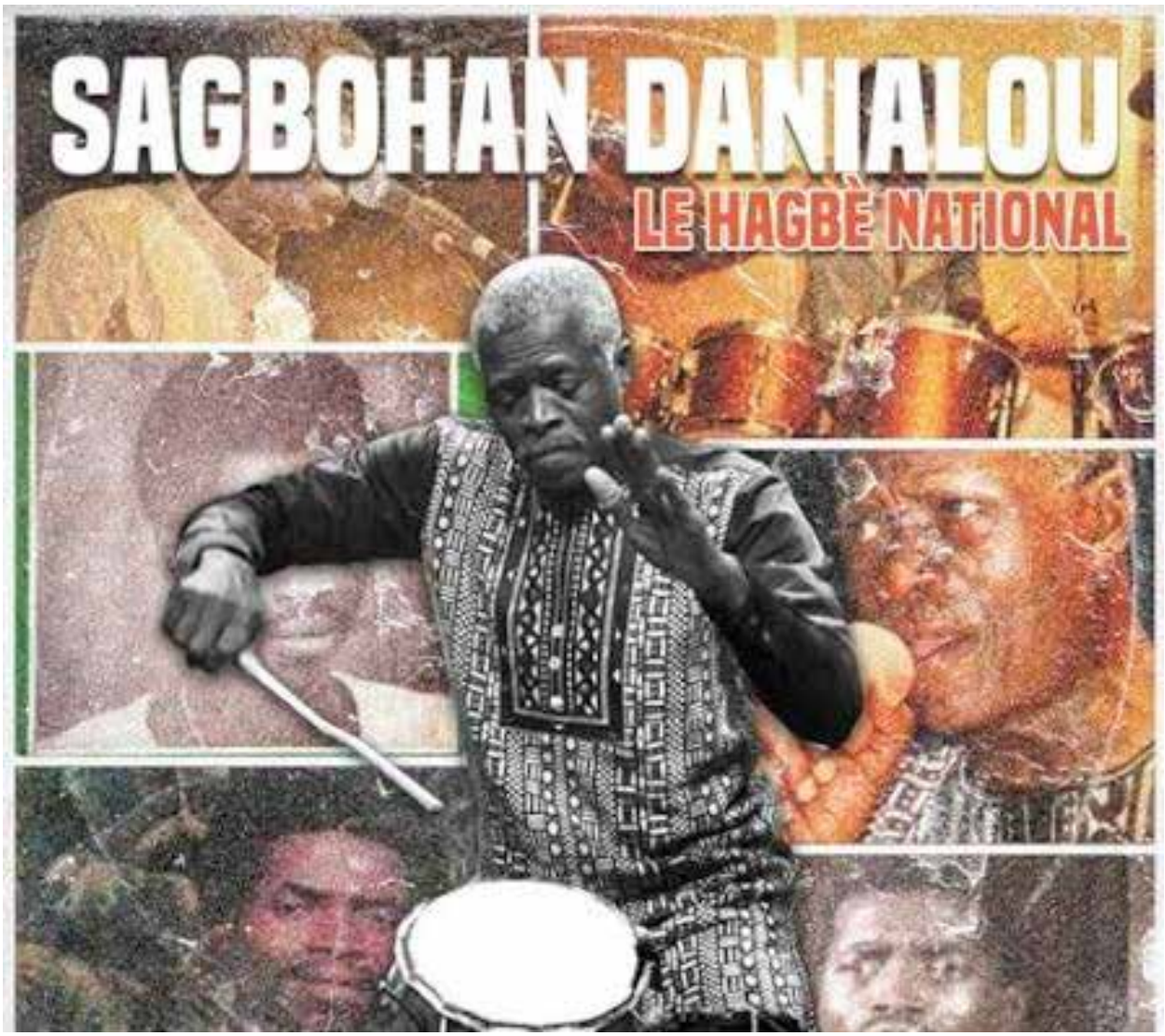
> ***« LE PROTOCOLE DE MALABO SOUFFRE D'UN PÉCHÉ ORIGINEL»***

Un expert en droit constitutionnel et enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar analyse cette contradiction.
« Le Protocole de Malabo souffre d'un péché originel. En voulant concurrencer la Cour pénale internationale (CPI) perçue comme un outil de pression occidental, les dirigeants africains ont conçu une cour sur mesure qui protège les gouvernants au détriment des gouvernés », affirme-t-il. « Cette ingénierie institutionnelle consacre une justice à deux vitesses : implacable pour les citoyens ordinaires, impuissante face aux abus de l'exécutif. C'est ce qui bloque la dynamique des ratifications par les Parlements nationaux ».

Diplomatie judiciaire et attractivité

Le grand repli souverainiste n'a pas seulement des conséquences politiques, il redéfinit également le profil de risque économique du continent.
« Dans un espace économique mondialisé où la sécurité juridique est la première monnaie d'échange pour attirer les investisseurs de long terme, l'affaiblissement des garanties supranationales est observé de très près par les milieux d'affaires », argumente Clémentine Edjongo, banquière d'affaires, basée à Douala.
Elle a ajouté : « Les analystes des risques géopolitiques soulignent que le recours à des instances indépendantes régionales constituait un puissant bouclier de réassurance pour les multinationales et les PME transfrontalières, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ».
« L'argument de la souveraineté judiciaire est tout à fait légitime, mais il se heurte à la réalité du marché », objecte, à Hommes d'Afrique, Philippe Awouma, économiste, spécialiste du risque souverain auprès d'une agence de notation financière africaine. Et de mettre en garde contre les effets de bord de cette politique : « Les investisseurs n'ont pas toujours une confiance absolue dans l'indépendance des tribunaux nationaux face au pouvoir politique. Affaiblir les cours supranationales, c'est envoyer un signal de fermeture qui peut renchérir le coût du capital pour les États et pousser les entreprises à privilégier l'arbitrage international à Paris, Londres ou Singapour, plutôt qu'en Afrique ».
En redessinant les équilibres entre justice communautaire et souveraineté nationale lors de ses quatre sessions ordinaires annuelles, la Cour continentale rappelle l'étroitesse du chemin pour l'émergence d'un État de droit unifié.
Entre l'urgence de protéger les droits fondamentaux des populations et la volonté farouche des États de préserver leur autorité face aux interventions extérieures, l'issue de ce bras de fer autour de la CADHP et du Protocole de Malabo déterminera si l'Afrique de demain se construira sur la primauté des institutions indépendantes ou sur le strict pragmatisme des souverainetés étatiques.

Sylvestre Tetchiada



PATRIMOINE MUSICAL BÉNINOIS

Sagbohan Danialou, la mémoire vivante du Bénin

Certaines carrières artistiques marquent une époque. D'autres finissent par épouser l'histoire d'une nation. Au Bénin, Sagbohan Danialou appartient à cette catégorie rare d'artistes devenus des repères culturels. Plus d'un demi-siècle après ses premiers pas sur scène, le « Hagbè » demeure l'une des figures les plus emblématiques de la musique béninoise, un créateur dont l'œuvre continue de traverser les générations sans perdre de sa force.
À l'occasion de ses cinquante ans de carrière, deux podcasts récemment diffusés et largement relayés sur les réseaux sociaux ont replongé le public dans l'univers de cette légende. Ces témoignages offrent un regard intime sur un parcours exceptionnel, forgé dans l'adversité et porté par une passion inébranlable pour la musique.

Quand l'épreuve devient une vocation

Dans le premier podcast, intitulé « Sans cette trahison, je ne serais jamais devenu Sagbohan Danialou », l'artiste revient sur un épisode déterminant de son enfance. Accusé à tort de souffrir de la tuberculose par un enseignant, il se voit privé de son entrée en classe de sixième. Ce qui aurait pu être un drame personnel devient pourtant le point de départ d'un destin hors du commun.

Éloigné du parcours scolaire classique, le jeune Sagbohan se tourne davantage vers l'univers musical qui l'entoure. Issu d'un milieu profondément enraciné dans les traditions artistiques, il s'initie très tôt aux percussions avant de découvrir les orchestres modernes. Son talent, sa curiosité et sa maîtrise de plusieurs instruments lui valent rapidement le surnom d'« homme-orchestre ».

Le passeur entre tradition et modernité

L'une des grandes forces de Sagbohan Danialou réside dans sa capacité à faire dialoguer les héritages culturels avec les influences contemporaines. Dans ses compositions se rencontrent rythmes vodoun, percussions traditionnelles, highlife, jazz, afrobeat et sonorités modernes.

Loin de figer la tradition dans une démarche nostalgique, il la réinvente et lui offre une portée nouvelle. Cette approche a contribué à faire connaître une partie du patrimoine musical béninois bien au-delà des frontières nationales, tout en inspirant plusieurs générations d'artistes.

Un témoin privilégié de l'histoire nationale

Le second podcast explore les relations que l'artiste a entretenues avec les différents chefs d'État béninois. De Hubert Maga à Romuald Wadagni, en passant par Mathieu Kérékou, Nicéphore Soglo, Boni Yayi et Patrice Talon, Sagbohan partage souvenirs, anecdotes et observations sur ceux qui ont dirigé le pays.



À travers ces récits se dessine le portrait d'un artiste qui n'a pas seulement accompagné son époque par la musique. Il en a également été un observateur attentif, conservant dans sa mémoire une partie de l'histoire politique et sociale du Bénin.

L'UNE DES GRANDES FORCES DE SAGBOHAN DANIALOU RÉSIDE DANS SA CAPACITÉ À FAIRE DIALOGUER LES HÉRITAGES CULTURELS AVEC LES NFLUENCES CONTEMPORAINES...

Préserver un héritage pour demain

Malgré la renommée qui aurait pu l'amener à s'installer durablement ailleurs, Sagbohan Danialou est resté profondément attaché à son pays. Son œuvre est nourrie par les valeurs, les traditions et les réalités du Bénin, qu'il n'a cessé de mettre en lumière au fil des décennies.

Aujourd'hui, la question dépasse le simple hommage rendu à une icône. Elle interroge la capacité du Bénin à préserver et transmettre un patrimoine culturel d'une valeur inestimable. Archives, centres de documentation, programmes de formation et accompagnement des jeunes talents constituent autant de pistes pour faire vivre cet héritage.

Car célébrer Sagbohan Danialou, c'est bien plus qu'honorer une carrière exceptionnelle. C'est reconnaître l'importance d'une mémoire collective et veiller à ce que la flamme qu'il a allumée continue d'éclairer les générations futures.

Cir-Raoul HOUNGBEDJI

FOOTBALL

La CAF offre 700000 dollars à chaque fédération

Les fédérations africaines de football pourraient percevoir un bon pactole d'ici quelques mois. C'est l'annonce faite le 14 octobre 2026 par le président de la Confédération africaine de Football Patrice Motsepe.



Les présidents de fédérations de football en Afrique ont longtemps plaidé pour une revalorisation des subventions de la CAF. Le président Patrice Motsepe a pris la revendication a bras le corps et y travaille. Avec son comité exécutif, il a pris la décision de faire droit aux attentes des présidents de fédérations.

A cet effet, le Président de la Confédération Africaine de Football (CAF), Dr Patrice Motsepe, a annoncé une augmentation de 33 % des subventions annuelles accordées aux 54 Associations Membres de la CAF, ainsi qu'une hausse de 20 % des financements alloués aux unions zonales.

Dans ce nouveau contexte, chacune des 54 Associations Membres pourra désormais bénéficier d'une subvention annuelle pouvant atteindre 700 000 dollars, a-t-il annoncé. Quant aux Unions Zonales de la CAF, elles se verront également attribuer un financement annuel oscillant entre 750 000 à 900 000 dollars, soit une hausse de 20 %. Pour l'Association des Clubs Africains (ACA), les subventions passent de 400 000 à 500 000 dollars.

Pour le football africain, il pourrait s'agir d'une nouvelle étape dans le renforcement du soutien financier de la CAF à ses associations membres, sous la présidence de Dr Patrice Motsepe et avec l'appui du Comité Exécutif de la CAF. Pour la faîtière du football africain, cette annonce « s'inscrit dans la volonté de faire du football, au sein des 54 Associations Membres, un secteur de classe mondiale, capable de se développer durablement et de gagner en autonomie financière ».

Il y a cinq ans, les Associations Membres percevaient une subvention annuelle de 200 000 dollars. « Ce montant a ensuite été doublé pour atteindre 400 000 dollars, avant de passer à 525 000 dollars, puis à 700 000 dollars.

> ***CETTE NOUVELLE AUGMENTATION REPRÉSENTE UNE HAUSSE DE 250 % PAR RAPPORT À 2021. CE QUI TRADUIT LA VOLONTÉ CONSTANTE DES NOUVEAUX DIRIGEANTS D'INVESTIR...***

Cette nouvelle augmentation représente donc une hausse de 250 % par rapport à 2021. Ce qui traduit la volonté constante des nouveaux dirigeants de la CAF d'investir dans le développement du football africain et de renforcer les capacités de ses Associations Membres.

A en croire la CAF, ces ressources supplémentaires doivent notamment permettre aux Associations Membres de « consolider leurs structures de développement du football, d'investir davantage dans le football des jeunes et le football féminin, d'améliorer leur administration et leur gouvernance, et de mettre en place des programmes durables au bénéfice des joueurs, des entraîneurs, des arbitres et de l'ensemble des acteurs du football ».

Valery FOUNGBE

Look Beauty

Africa Salon









Avenue Abdelkrim El khattab. 4 rue Australie.
Ocean-Rabat. E-mail : lookbeautyafrica@gmail.com
Fixe : (+212) 05 37 72 58 31 - GSM : (+212) 6 48 82 21 37

UIL

SAVOIR-ÊTRE • SAVOIR-FAIRE

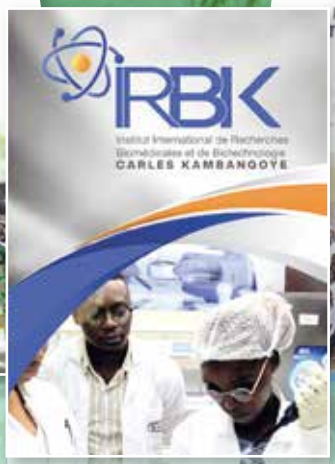
UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE LIBREVILLE

Établissement Privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique par l' Etat gabonais

NOS ETABLISSEMENTS











Dis à ESSASSA, PK 23
B.P. 20411 Libreville (Gabon).
Email. contact @uil-universite.com
Téléphone : + (241) (0) 62 26 51 28 ou + (241) (0) 62 09 85 66
Site WEB : https://uil-universirte.com